

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



plu₂

CADRE DE VILLE

Tout sur le Plan Local d'Urbanisme, version 2

PAGE 4



CULTURE ET SORTIES

RDV au vide-grenier !

PAGE 18



CADRE DE VILLE

PAGE 8

Semaine du Développement Durable

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



ACTUS CITÉ

PAGE 13

la MADEleinoise en vente au SI !



PAGE
04

TOUT SUR LE PLU 2

Notre dossier du mois

PAGE 15 VIVRE ET TRAVAILLER

Vos nouveaux commerces madeleinois.

PAGE 16 TOUTES GÉNÉRATIONS

Préparez les vacances d'été !

PAGE 24 SPORT

Gym, boxe ou tennis, des athlètes au top !

PAGE 26 INFOS PRATIQUES

Permanences fiscales, PACS les modalités...

CADRE DE VILLE

J'adopte une poule !





PAGE
12

CULTURE ET SORTIES

Bientôt le Village des Associations



PAGE
19

ON A AIMÉ

La chasse aux oeufs.



PAGE
22



LE MOT DU MAIRE

Le dernier conseil municipal a permis l'examen du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) 2. S'il s'épanouit à l'échelle globale de la métropole, ce document peut être regardé à la fois comme une photo et un film de notre commune.

À ce double titre, le PLU est un outil qui a vocation à nous permettre à la fois de rester une "ville - village", et à devenir une "ville durable".

"Ville - village", La Madeleine se vit dans la proximité et cultive une forme d'intimité urbaine qui lui donne une dimension humaine et bienveillante. Cette identité doit naturellement être préservée et confortée.

"Ville durable", La Madeleine en a les atouts et surtout les atouts. Elle est déjà dense sans être intense, elle est aussi douce notamment par son maillage et sa qualité d'espaces publics, elle est enfin diverse dans ses différentes mixités : sociale, générationnelle, fonctionnelle...

Rester ce que nous sommes, et devenir ce que nous voulons être, voilà donc la double ambition attachée à ce nouveau PLU sur lequel chacun sera appelé à s'exprimer à l'automne prochain dans le cadre de l'enquête publique qui sera ouverte.



Bien cordialement

Monsieur le Maire entouré de Madame Turck et de Silvio La Luna, président du FCM, à l'occasion du tournoi de football Robert Turck. Cf aussi p.23.

MAGdeleine - Mai 2018

14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine

Responsable de la publication : Évelyne BIZOT, Adjointe au Maire.

Conception, réalisation : Marjorie FLORIN - Véronique GARCIN -

Caroline MONTESINOS (Service Communication)

avec la participation d'Albéric BACQUET pour les photos.

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.

Imprimé sur papier 100% recyclé par l'imprimerie DB Print - Tél : 03 20 28 83 20.

Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98

Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 99



La Métropole Européenne de Lille rassemble 90 communes dont la nôtre, la plus dense de toutes. Avec les Municipalités, la MEL œuvre au quotidien pour un développement cohérent de son territoire. Pour cela, elle s'appuie, comme l'ensemble des communes de France, sur un Plan Local d'Urbanisme (PLU), principal document de planification de l'urbanisme aux niveaux intercommunal et communal. En cours de révision depuis février 2015, le PLU 2 est annoncé ! Cette révision s'avérera indispensable pour développer, dans les 10 à 15 années à venir, un projet de territoire répondant aux nouveaux défis de développement de la métropole, aux besoins de sa population et aux évolutions des politiques locales et nationales. Avec ce dossier, découvrez tous les enjeux du PLU 2. Après le PLU 1, le PLU 2, où quand il n'y en a plus, il y en a encore !

LE PLU, MAIS C'EST QUOI ?

Si un jour vous avez envisagé une extension ou une surélévation de votre habitation, si vous avez décidé d'installer une clôture, un chalet de jardin ou une véranda, vous vous êtes forcément rendu au service de l'urbanisme pour consulter un document au nom aussi mystérieux qu'indispensable : le PLU.

Le Plan Local d'Urbanisme, qui a remplacé le Plan d'Occupation des Sols (POS), est un document qui traduit les projets de territoire et les orientations d'une commune dans de nombreux domaines : logements, déplacements, économie, espaces verts... mais aussi, et plus récemment, lutte contre le changement climatique, consommation énergétique...

Il a donc pour vocation de répondre aux besoins des habitants et des usagers du territoire. Il s'agit à la fois d'un document d'orientations politiques et stratégiques, et d'un document fixant des règles précises d'utilisation des sols qui s'appliquent à chacun (cf ci-contre).

A ce titre, il a une incidence majeure sur l'évolution du territoire, sur la façon dont se construisent les projets, avec l'ensemble des acteurs de l'aménagement et du développement, et enfin sur le "quotidien" de tous ceux qui vivent sur le territoire.

Le PLU détermine les zones constructibles ou non, recense chaque par-

celle, chaque bâtiment... d'où l'importance de le consulter lors d'un achat immobilier. Il traduit aussi un projet de développement et d'aménagement à l'échelle de la métropole. Economie, mobilité, habitat, environnement... l'ensemble des champs qui contribuent à développer notre cadre de vie sont donc concernés.

Le PLU, aujourd'hui en vigueur, a été adopté en 2004 par le Conseil de Lille Métropole Communauté Urbaine. En 2015, il est décidé une révision générale du PLU qui aboutira à l'adoption et à la mise en œuvre du "PLU2" de notre métropole, au début de l'année prochaine.

Un chantier ambitieux pour les 10 années à venir, qui se mène avec l'ensemble des communes et des acteurs du territoire mais aussi et surtout avec vous puisque le PLU2 inclut des phases importantes de consultations du public.

Notre PLU intercommunal, le plus grand de France, constitue un espace de dialogue entre la MEL, les communes et les habitants. Il représente l'occasion, pour chacune et chacun, d'exprimer sa vision du territoire, sa manière de le vivre aujourd'hui et de s'y projeter demain.



N'hésitez pas à visionner la vidéo de présentation du PLU2 :
www.lillemetropole.fr/plu

LE PLU 2, UN DOCUMENT REGLEMENTAIRE

Le PLU définit la destination des sols. Par exemple, un terrain en friche vous interpelle. En consultant le PLU, vous saurez si on peut y construire une habitation ou y développer une activité.

A chaque zone correspond un règlement qui recense les conditions d'implantation des constructions, la hauteur maximale, l'emprise au sol, l'aspect extérieur, les espaces libres ou le stationnement.

Une fois le PLU 2 approuvé définitivement, c'est donc en fonction de ces nouvelles règles que seront instruites les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées à la Mairie : déclaration préalable ou permis de construire (cas des extensions soumises à permis : emprise au sol ou surface de plancher supérieure à 40 m², ajout entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et surface ou l'emprise totale de la construction portée au-delà de 150 m²).

LE PLU ET LES COMMUNES

Le PLU repose sur le principe d'une réelle transversalité. Le nouveau PLU intègre désormais de nombreuses thématiques et politiques, que le Projet d'Aménagement et de Développement Durable doit "croiser" de façon à ce que leur mise en œuvre en termes d'aménagement, d'urbanisme et de préservation soit parfaitement cohérente.

Elaborer un tel document nécessite donc une méthode de travail très transversale, où chacun, en fonction de la politique qu'il met en œuvre ou de

l'expertise qu'il a, doit apporter sa pierre à l'édifice. La collaboration avec les communes est donc primordiale pour faire du PLU un document compréhensible, partagé et adapté aux réalités des pratiques sur le territoire métropolitain.

Les échanges avec la Métropole Européenne de Lille permettent ainsi aux communes de proposer de nouvelles dispositions susceptibles de nourrir le contenu des documents du nouveau PLU.

Des rencontres régulières sont ainsi organisées avec les communes sous forme de réunions thématiques, de sessions de formation...

A La Madeleine, les orientations du PADD du PLU ont été débattues en conseil municipal le 7 avril dernier. Le PLU a fait l'objet d'un avis favorable qui a été transmis à la MEL et sera joint au dossier d'enquête publique, avant l'approbation finale du document, début 2019.

LE PLU ET LES HABITANTS

92% des métropolitains se déclarent satisfaits de leur cadre de vie (sondage de mars 2016 initié par la MEL). Raison de plus pour les mobiliser autour du projet de PLU.

Une démarche particulière doit ainsi être mise en œuvre pour associer le grand public à l'élaboration du PLU afin de partager une vision collective de celui-ci.

En matière de participation citoyenne, la priorité est donc de partager les enjeux du PLU et sa révision en suscitant au maximum l'intérêt et l'envie de participer. Pour cela, différents outils sont progressivement mis à la disposition des habitants : un espace dédié sur le site internet lillemetropole.fr, des supports de communication dynamiques (site internet, e-registre, carte interactive pour "carticiper" - ci-contre), des exposi-

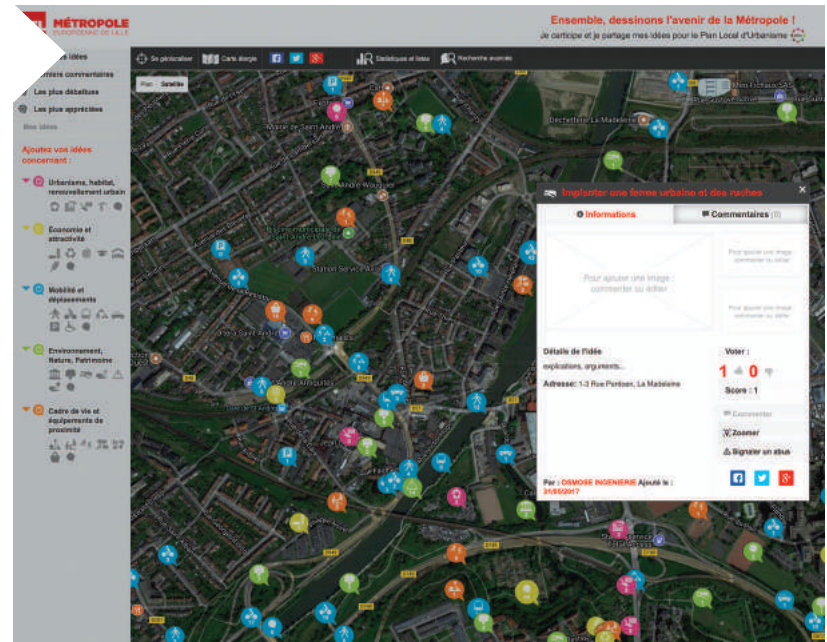
tions... A La Madeleine, une exposition a déjà été présentée à la Mairie en février 2017.

Pour favoriser les échanges et débats, la participation citoyenne s'exprimera, au cours de l'élaboration du PLU, à travers des réunions publiques, des ateliers et des temps de débats.

Une pédagogie nécessaire pour mieux apprécier les incidences du PLU sur tous les aspects de la vie quotidienne.

Au final, c'est bien la synthèse et le croisement des avis qui seront portés à la connaissance des "producteurs", puis des décideurs du PLU.

L'association du public à l'élaboration du PLU s'inscrit dans l'ambition générale de participation citoyenne portée par la MEL.



POURQUOI UNE RÉVISION DU PLU ?

La MEL bénéficie d'une longue expérience dans l'élaboration des Plans d'Occupation des Sols et des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux puisqu'elle a choisi, dès 1974, de se doter d'un document unique à l'échelle du territoire métropolitain.

11 années après l'adoption de son premier PLU, la MEL lance, en février 2015, la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme.

Au niveau national, le contexte a évolué changeant profondément la nature et le contenu du PLU notamment en lien avec la loi (ALUR) pour l'accès au logement et un urbanisme renouvelé, les nouvelles compétences de la MEL (tourisme, énergie, poli-

tique de la Ville) et surtout les lois Grenelle qui font des questions environnementales, un enjeu central.

La MEL s'apprête ainsi à adopter son premier PLU de "l'après Grenelle". De nouvelles thématiques seront intégrées, comme par exemples la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'économie des ressources fossiles, la maîtrise de l'énergie ou la production énergétique à partir de sources renouvelables...

DIFFÉRENTS DOCUMENTS AU SERVICE D'UNE STRATÉGIE

Le nouveau PLU intercommunal s'appuie sur des documents fixant les orientations stratégiques d'aménagement du territoire :

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'arrondissement de Lille. Le SCOT est plus large que le PLU et concerne plus de 1,2 millions d'habitants sur 133 communes. Il définit les orientations stratégiques d'aménagements du territoire pour les 20 prochaines années. Il a été approuvé le 10 février 2017.

- Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2010-2020 a été adopté par le Conseil de Communauté en avril 2011. Il définit les grands principes d'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement sur le territoire métropolitain.

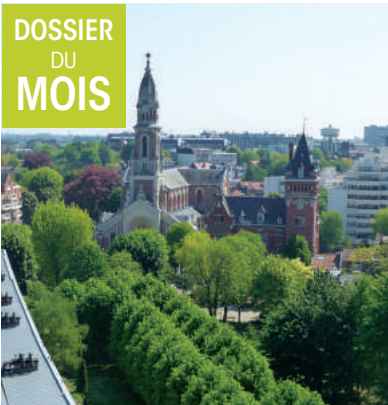
- Le Programme Local de L'Habitat (PLH) 2012 - 2018 représente la feuille de route de l'ensemble de la

politique locale de l'habitat. Il prend en compte l'ensemble de la chaîne résidentielle et les besoins des ménages dans les différentes étapes de leur vie en favorisant la cohésion.

Une actualisation du PLH est en cours.

Sur le plan stratégique, le PLU 2 s'appuie également sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Pour les 10 prochaines années, il porte les grandes orientations d'aménagement du territoire autour de quatre axes stratégiques pour le développement de notre Métropole :

- un nouvel élan en matière d'attractivité et de rayonnement,
- un aménagement du territoire performant et solidaire,
- une stratégie innovante et exemplaire sur le plan environnemental,
- une métropole facilitatrice pour bien vivre au quotidien.



DESSINER L'AVENIR DE LA MADELEINE AVEC LE

PLU 2

Concernant La Madeleine, alors que les projets de renouvellement urbain se poursuivent, le PLU 2 doit aussi permettre la maîtrise de notre densité tout en prenant en compte les évolutions relatives aux principales orientations de la politique municipale d'urbanisme et les projets pour les années à venir.

DENSITÉ maîtrisée, esprit village conservé !

Comme nous le rappelons souvent, La Madeleine est une ville (très) dense, la plus dense même des 90 communes de la Métropole Européenne de Lille (après la petite commune de Lannoy). Avec presque 22 500 habitants (22 243 au 1^{er} janvier 2018), sur moins de 3 km², La Madeleine a vocation à conserver sa "douceur de ville" dans le cadre d'une densité maîtrisée, grâce à un zonage très précis qui épouse la morphologie de chaque quartier. Par exemple, il existe des zonages spécifiques pour les quartiers denses de la Nouvelle Madeleine et du Grand Boulevard.

Sur notre territoire communal, il reste d'ailleurs peu de foncier disponible. Pas question pour autant de s'étendre vers le haut en autorisant la construction d'immeubles à étages trop élevés, ou de construire sur nos espaces verts. La ville continuera ainsi à se développer en matière d'habitat et d'activités mais principalement dans le cadre d'opérations de renouvellements urbains (cf ci-dessous).

Pour rester fidèle à sa qualité urbaine, La Madeleine ne devrait pas dépasser les 24 000 habitants à l'horizon 2030.

UNE VILLE EN RENOUVELLEMENT, la suite

La Ville est déjà engagée dans un ensemble de projets de renouvellement urbain concernés par le PLU. Le PLU 2 permettra la poursuite et l'achèvement de ces projets :

- Quartier Saint Charles : sur le site des anciens services techniques, un programme immobilier de 110 logements (dont un béguinage pour personnes âgées) sera créé ainsi qu'un espace vert public d'environ 2000 m². Un programme de 115 logements en location et accession est en cours de construction sur l'ancien site MATECO-DEWAILLY.

Une dernière tranche d'une quarantaine de logements, à l'angle de l'impasse Choquel et de la rue Saint Charles, doit encore voir le jour.

- Quartier Bomart : il poursuit sa mutation engagée au cours des mandats précédents. Rue Paul et rue de la Chapelle, une résidence sociale de 20 logements et un immeuble collectif de 20 logements en accession à la propriété ont été livrés en 2016. Un nouveau square sera aussi aménagé cette année.

Enfin, une quarantaine de logements collectifs et individuels et 4 logements individuels en location-accession seront prochainement construits.



- Quartier Fichaux - Joffre - Alger : il poursuit sa transformation suite à la démolition des deux bâtiments de la résidence Joffre. La rue de Verdun accueille déjà deux nouveaux immeubles (75 logements locatifs). Sur le reste de l'îlot, il est prévu la construction de 60 logements en accession et 45 logements locatifs, dont un béguinage d'une dizaine de logements. Le démarrage du chantier est conditionné à la maîtrise foncière par la MEL de deux immeubles privés et au relogement des derniers occupants de 3 logements appartenant à la Ville.

- Quartier Pardoën : un programme de 170 logements doit voir le jour (un permis de construire doit être dé-

posé prochainement). Le chantier de construction s'étalera jusqu'en 2021 et verra l'aménagement de nouveaux espaces et équipements publics (aire de jeux et terrain multisports, plantations, liaison piétonne jusqu'en bord de Deûle, parking public...).

FAVORISER L'ACCUEIL DES ENTREPRISES

Attachée à la mixité fonctionnelle, la Ville considère le développement économique comme une priorité. C'est pourquoi, elle a veillé à conforter les zones économiques existantes du Pré Cateylan et sur le quartier Saint Charles.

A titre d'exemple, deux projets de développement économique sont prévus sur la friche SNCF (permis non délivré à ce jour y compris pour le projet d'immeuble de bureaux déjà annoncé sur le terrain) et sur l'ancien site des tennis (village commercial - photo ci-contre).

COUBERTIN, DURABLE ET NOVATEUR

Sur le site communal dit du «tir à l'arc», au carrefour Coubertin, la Ville a lancé, il y a plusieurs mois, un appel à projets sur ces terrains d'une superficie de plus d'1,8 hectares. Le projet retenu par le Conseil Municipal propose la réalisation d'un programme mixte composé de bureaux, de 150 logements (dont 30% de logements sociaux), de 840 m² de commerces et d'activités, la création de plus de 660 places de stationnement et d'espaces publics. À la demande de la Ville, ce projet fait aussi la part belle à l'agriculture urbaine : installation de tables de cultures partagées sur les toits des logements, d'une serre ronde dans le futur parc public, d'une micro-brasserie, d'une salle de culture de pleurotes, d'un jardin maraîcher sur la toiture du bâtiment de bureaux et sans oublier la culture de pieds de houblon ! Les travaux débiteront au premier semestre 2019.

DES OUTILS DE PROTECTION RENFORCÉS

en faveur des espaces verts et du patrimoine architectural

PRÉSERVER NOS "POUMONS VERTS" :

Le PLU 2 a aussi pour vocation d'adapter et de renforcer les outils de protection des espaces verts afin de conserver des "poumons verts" dans une ville dense comme la nôtre. Les Secteurs Paysagers et/ou Arborés à Préserver (SPAP) concernent des espaces verts privés déjà partiellement bâtis ou non qu'il s'agit de protéger. Leur préservation est notamment indispensable pour lutter contre le réchauffement climatique. Le PLU 2 permettra ainsi de limiter les constructions si elles rognent sur les parcelles vertes privées. La Municipalité accorde une attention particulière à l'entretien et à la maintenance de son patrimoine vert qui se compose de 23 espaces verts et de détente publics. La Madeleine compte aussi quelques 3 600 arbres sur son

territoire. Une soixantaine d'arbres sont plantés en moyenne chaque année. La Ville vous aide aussi à identifier et à entretenir les spécimens dits "remarquables" dans votre propre jardin.

PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE ARCHITECTURAL :

Notre commune ne compte pas d'édifice inscrit ou classé au titre des monuments historiques. Pour autant, 36 immeubles, privés ou publics, sont repris à l'Inventaire du Patrimoine Architectural et Paysager (IPAP) parmi lesquels la Chaufferie Huef (ci-contre), la partie madeleinoise du Grand Boulevard avec ses immeubles Art Déco, l'Hôtel de Ville ou encore les deux églises Notre Dame de Lourdes et Sainte Marie Madeleine.



ENQUÊTE PUBLIQUE, RENDEZ-VOUS CET AUTOMNE

Le Conseil de la Métropole Européenne de Lille a arrêté le projet PLU 2 les 19 octobre et 15 décembre 2017. Celui-ci a été soumis aux communes qui avait jusqu'au 30 avril pour donner leur avis.

Le 7 avril dernier, le Conseil Municipal de La Madeleine a donné un avis favorable sur le projet de PLU2, en demandant cependant divers ajustements des cartes et du règlement sur la commune.

Si vous le souhaitez, vous pouvez d'ores et déjà vous informer sur le projet de PLU2 arrêté par le Conseil de la Métropole. Les documents sont consultables :

- sur le site internet de la MEL : <http://www.lillemetropole.fr/plu>
- à la Maison du PLU, au siège de la MEL, 1 rue du

Ballon à Lille, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (accès : Métro Lille Europe, Tramway Lille Europe ou Romarin).

La délibération du Conseil Municipal du 7 avril avec ses annexes est quant à elle consultable sur le site internet de la Ville de La Madeleine.

Chacun pourra faire part de ses remarques sur le projet de PLU 2 à l'occasion de l'enquête publique qui sera organisée par la MEL dans les communes à l'automne 2018.

Enfin, début 2019, le Conseil de la Métropole approuvera le PLU 2 qui deviendra opposable aux autorisations d'urbanisme.

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

La MEL a également procédé à une actualisation des emplacements réservés. Ce dispositif permettra à la Métropole de préempter, le cas échéant, les biens situés dans le périmètre de projet relevant de ses compétences : logement (Bomart), voirie (franchissement de la Deûle pour la Liaison Intercommunale Nord Ouest, liaison des impasses Agache - Pérenchies et Sainte Hélène) et stationnement (rue Félix Faure, rue Paul Doumer, 113 rue Faidherbe...).



Le PLU c'était déjà compliqué... Alors le PLU 2 ?

Monsieur le Maire l'a très bien résumé à l'occasion du dernier conseil municipal : "Le PLU, c'est une photo et un film. La photo de ce que l'on est et le film de ce que nous voulons être à l'avenir".

Pour résumer, le Plan Local d'Urbanisme a pour objectif d'améliorer le cadre de vie de chacun. Il organise, à l'échelle métropolitaine, la réparti-

3 questions à CLAUDE JÉGOU, Adjoint au Maire à l'urbanisme, au logement et aux travaux

tion entre espaces naturels, agricoles et urbains et veille à concilier les particularités de chacune des communes pour les mettre en adéquation avec les ambitions de la Métropole de demain.

En quoi concerne-t-il les Madeleinois ?

Le PLU a nécessairement un impact sur la vie quotidienne des Madeleinois. Ses règles s'imposent en effet à tous projets de construction ou d'aménagement. Cela permet d'encadrer les projets privés comme publics, individuels ou collectifs, de protéger certains bâtiments, équipements et éléments patrimoniaux, d'assurer un équilibre dans l'intérêt de tous...

Que prévoit le PLU quant au devenir du SILILAM ?

Suite à la dissolution du SILILAM, un accord de principe a été trouvé avec la ville de Lille, principal propriétaire du foncier, sur le devenir des terrains du SILILAM.

Le site comprend plusieurs espaces : le parc Yvonne Abbas qui restera en l'état, la plaine rustique se situant à l'autre extrémité du site, dont la destination restera identique mais où quelques aménagements peuvent être envisagés, et la partie centrale du site dont le projet urbain reste, quant à lui à définir.

Le PLU 2 prévoit ainsi la préservation de ces espaces verts périphériques.

Afin de réfléchir à l'avenir de l'emprise centrale, la Municipalité a souhaité la création d'une Commission Extra-Municipale (CEM). Présidée par Justin Longuenesse, Adjoint délégué au Développement Durable, à la Mobilité et au Cadre de Vie, celle-ci se réunira au cours des prochains mois. Les conclusions de la CEM serviront à l'élaboration du cahier des charges de l'appel à projets qui sera lancé en 2019 par la Ville de Lille. C'est donc après l'approbation du PLU 2 que devrait intervenir sa première modification rendant possible l'aménagement de la partie centrale du SILILAM.

CADRE DE VILLE

ANIMATION SUR LES ABEILLES DU 28 MAI AU 8 JUIN

- Exposition : fonctionnement des ruches et reportage photographique et découverte d'une ruche vide.
Exposition visible au 1^{er} étage de la mairie.

- Participez aux visites hebdomadaires des ruches. Sur réservation (selon conditions météo).

MON CARRÉ POTAGER PARTAGÉ SAMEDI 2 JUIN A 11H

Inauguration et mise en place du carré potager partagé municipal au square Schumann (quartier du Romarin).

Atelier animé par l'association «La Société d'Horticulture et des Jardins Familiaux Madeleinois».

Venez nombreux, en famille, pour vous exercer au jardinage et participer, dès sa mise en place, au 1^{er} potager partagé municipal !

ANIMATION «ZERO DECHET» SAMEDI 2 JUIN DE 10H A 18H

Animation « zéro déchet » par l'asso-

1 SEMAINE POUR TOUT CHANGER

Semaine du développement durable du 30 mai au 5 juin.

À l'occasion de la semaine nationale du Développement Durable du 30 mai au 5 juin, découvrez la vie de nos abeilles madeleinoises et participez à leur entretien, venez planter les premiers légumes du potager partagé, participez à des animations "zéro déchet"...

Voici le programme :



ZÉRO PHYTO 100% BIO

LE DOCUMENTAIRE DES CANTINES BIO
& DES VILLES SANS PESTICIDES

DÉCOUVREZ LES AVANT-PREMIÈRES PROCHES DE CHEZ VOUS

ciation «Zéro Waste Lille». Présentation des alternatives aux produits jetables afin de réduire le contenu de votre poubelle mais aussi au bénéfice de votre portefeuille !
Hall de la Médiathèque.

DIFFUSION D'UN DOCUMENTAIRE SAMEDI 2 JUIN À 16H

Diffusion du nouveau documentaire

de Guillaume BODIN «Zéro phyto 100% bio - des cantines bio et des villes sans pesticide».

A l'auditorium de la Médiathèque. Sur réservation auprès du service Développement Durable (cf ci-dessous).

RENATURE - LIEU DE CULTURE(S) DIMANCHE 3 JUIN A 17H30

Apéro potager organisé par l'association «Berkem Label» comprenant une visite et des ateliers. RDV sur le site Renature, 81 rue du Pré Catelan.

Pour tous renseignements :
Service Développement Durable
au 03 20 12 79 75
www.ville-lamadeleine.fr

“MON JARDIN AU NATUREL”

Participez au concours «La Madeleine fleurie»

Vous avez la main verte, aimez «bichonner» votre balcon ou votre jardin ? Inscrivez-vous à l'édition 2018 du concours «La Madeleine fleurie» organisé en partenariat avec la Société d'Horticulture et des Jardins Familiaux Madeleinois.

Avec cette année pour thème «Au naturel», la qualité, l'originalité, l'harmonie de vos compositions seront prises en compte pour le classement ainsi que le critère «agriculture urbaine». Alors, pensez à intégrer à vos massifs des fruits, des légumes ou des herbes aromatiques !

Concurrez dans l'une des catégories suivantes :

- Catégorie A : Résidences pour personnes âgées.
- Catégorie B : Maisons avec jardins accessibles et visibles de la rue, façades, y compris les jardins de cité.
- Catégorie C : Balcons et terrasses visibles de la rue.

NOUVEAU - Catégorie D : Jardins «au naturel».

Cette catégorie concerne les jardins ou parties de jardins aménagés de façon naturelle : techniques alternatives aux pesticides, prairie fleurie, installation de nichoirs ou hôtel à insectes...

- Catégorie E : Jardins familiaux. Cette catégorie se divise cette année en 2 sous-catégories : retraités et actifs.

Participez gratuitement en remplissant le formulaire disponible à la mairie ou sur le site internet de la Ville avant le 22 juin. De nombreux lots sont à gagner (détails dans notre prochaine édition).

Pour tous renseignements :
Service Développement Durable au 03 20 12 79 75
ou developpement-durable@ville-lamadeleine.fr



AGRICULTURE URBAINE, la Ville vous aide !

La Ville vous aide à faire des économies d'énergie et à privilégier les énergies renouvelables par le biais de différentes subventions municipales : isolation de la toiture et des murs, installation d'un chauffage à bois, prêt d'une caméra thermique... Des subventions en faveur de l'agriculture urbaine ont également été instaurées parmi lesquelles :

- Achat d'un composteur et/ou d'un broyeur à végétaux : pour réduire et valoriser vos déchets ménagers tout en stimulant votre jardin !

La subvention accordée pour l'achat d'un composteur s'élève à 50% maximum du coût global, limité à 50 €. Et pour l'achat d'un broyeur à végétaux : 30% maximum du coût global, limité à 100 €.

- Installation d'une cuve de récupération d'eau pluviale : pour limiter les prélèvements en eau potable et rationaliser votre consommation. Et avec plus de 700mm de précipitations annuelles, les avantages ne sont pas négligeables : arrosage, lavage de voiture ou des sols, chasse d'eau...

Le montant de la subvention s'élève à 50% maximum du coût global, limité à 50 € (pour l'installation d'une cuve d'une capacité minimale de 200 litres par un professionnel ou par le particulier).

- Végétalisation de façade : Joignez l'utile à l'agréable en instal-

lant des plantes grimpantes sur votre façade avant. Vous favoriserez la régulation thermique et hygrométrique de votre habitation.

Le montant de la subvention s'élève à 50% maximum du coût global du matériel comprenant le treillage, la plante grimpante et éventuellement des plantes venant compléter l'espace libre dans la fosse, limité à 150 €.

La fosse peut être réalisée gratuitement par la Ville.

- Achat ou construction d'un poulailler :

La Ville prend en charge jusqu'à 50% de votre investissement, limité à 80 € et jusqu'à 50 % pour l'achat de 2 poules, limité à 20 €.

L'achat ou la construction d'un poulailler est obligatoire pour prétendre à la subvention des deux poules. L'acquéreur de poules s'engage à leur délivrer de bons soins et à prendre toutes dispositions pour que leur détention ne perturbe pas le voisinage. La subvention exclut l'acquisition de coq, incompatible avec la vie quotidienne en milieu urbain dense.



Dorothee, ici en compagnie de Zézette, est la première madeleinoise à avoir bénéficié de la subvention municipale. Même le chat Mickey n'y trouve rien à redire !

1 POULE TOUS, TOUS POULE 1

Cela fait 4 ans que Dorothee est installée à La Madeleine. Dans son ancien jardin, elle avait déjà un poulailler et comptait bien renouveler l'expérience. Justement, en fin d'année dernière, à la lecture du magazine municipal, Dorothee apprend que la Ville subventionne l'achat de poulailler. "Dès le lendemain, j'étais à la mairie pour remplir le dossier !" se souvient-elle. "Les démarches sont très simples et rapides. La semaine qui a suivi, j'avais déjà acheté le poulailler et 4 poules ! Et moins d'un mois après j'ai été remboursée de la moitié de mon investissement" (cf ci-contre).

C'est Ocilia, la fille de Dorothee, âgée de 8 ans, qui a donné un nom à chacune d'entre elles : Zazou, Zézette, Zazi et Blanche. Pour enrichir leur nourriture, la petite fille déterre aussi des verres de terre. "C'est éducatif et écologique !" confie Dorothee, "on recycle toutes les épluchures et on fait des économies de sacs poubelles !".

Pour l'instant, les poules de Dorothee sont encore jeunes et donnent 2 ou 3 œufs par semaine. Assez pour faire le bonheur des voisins qui viennent régulièrement nourrir et prendre des nouvelles des mascottes de la Cité. Certains pensent d'ailleurs à s'équiper à leur tour.

J'adopte une POULE !



Qu'elle soit brune, blanche ou rousse, à plumes lisses ou bouffantes, pondeuse ou ornementale, la poule mange (presque) tout, et surtout ce que nous ne mangeons pas : épluchures, légumes abîmés, gras du jambon, restes de plats cuisinés, peau des crevettes ou même coquilles d'huîtres... Une alimentation à compléter par une simple poignée quotidienne de céréales. A ce régime là, une poule mange jusqu'à 150 kilos de déchets organiques par an ! Avec 2 poules dans son jardin, une famille de 4 personnes peut réduire d'un tiers le volume de ses déchets.

Très sociable, la poulette aime avoir de la compagnie. Même un petit jardin peut suffire à installer un poulailler.

Il est recommandé de compter 0,5 m² par poule pour l'abri en dur et 5 m² par poule pour l'extérieur.

Selon la race et l'âge de la poule, une poule commence à pondre des œufs vers l'âge de 20 semaines. Le nombre d'œufs augmentera au fil des mois jusqu'à environ 5 œufs par semaine, environ 250 par an, lorsque la poule atteint l'âge de 1 à 2 ans. Certaines races pondent plus que d'autres.

La quantité de lumière par jour constitue également un facteur important. En hiver, les poules pondront moins d'œufs qu'en été, car il y a au cours de cette période moins de lumière naturelle.

Pour tous renseignements, demandez la plaquette "Développement Durable", disponible gratuitement à la mairie et sur le site de la Ville ou contactez le service Développement Durable au 03 20 12 79 75 / developpement-durable@ville-lamadeleine.fr www.ville-lamadeleine.fr

Vous souhaitez vous regrouper entre voisins pour implanter un carré potager partagé (au coin de votre rue, dans un parc...), n'hésitez pas à contacter le service Développement Durable qui peut vous accompagner dans vos démarches - Tél : 03 20 12 79 79

MON CHÈQUE ÉNERGIE

Solidaire, simple et juste

Depuis cette année, le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie. L'Etat accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie. Si vous remplissez les conditions de ressources, il est ou sera envoyé directement à votre domicile (1 fois par an) sans aucune démarche à accomplir.

Pour l'utiliser, plusieurs possibilités :

- Je l'utilise pour payer directement mon fournisseur d'énergie : électricité, gaz, fioul domestique ou tout autre combustible de chauffage (bois...).
- Je l'utilise pour payer mes charges de chauffage incluses

dans ma redevance (pour les logements conventionnés APL).

- Je l'utilise pour payer mes travaux de rénovation énergétique de mon logement.

Le chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars 2019. Les professionnels concernés sont tenus d'accepter le chèque énergie.

Pour tout renseignement : www.chequeenergie.gouv.fr ou 0 825 204 805 (service et appel gratuits)



CHALLENGE MÉTROPOLITAIN DU VÉLO, 31 jours pour gagner !

L'année dernière, à l'occasion du challenge européen du vélo, vous avez été près de 1 200 à participer et à cumuler quelques 161 546 kilomètres.

Cette année, la Métropole Européenne de Lille a décidé de poursuivre l'aventure et vous invite à participer, du 1^{er} au 31 mai, au Challenge Métropolitain du Vélo. Seul ou en équipe, l'objectif est de parcourir le plus grand nombre de kilomètres à vélo lors de vos trajets quotidiens et d'atteindre les 200 000 kilomètres (via l'application "naviki") !

Il n'y a que des bonnes raisons pour participer ! Pour le défi, pour garder la forme, pour s'amuser, pour agir en faveur du climat, pour faire des économies, pour arriver le premier au bureau... La participation au challenge est entièrement gratuite et de nombreux lots seront à gagner durant le mois de mai.

Créez votre équipe ou rejoignez celle déjà créée par la Ville, nommée : "Ville de La Madeleine" !

Renseignements et inscriptions : www.lillemetropole.fr/lechallengevelo ou service développement durable au 03 20 12 79 75 developpement-durable@ville-lamadeleine.fr

LE SAVIEZ-VOUS ? La Ville a installé 297 arceaux à vélos, 7 garages à vélos municipaux et propose des primes pour l'achat d'antivols et de kits d'éclairage. Renseignez-vous ! www.ville-lamadeleine.fr



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, ateliers et formations

Participez aux animations pédagogiques proposées gratuitement par la Maison de l'Habitat Durable pour rénover et habiter un logement économe et confortable.

La Métropole Européenne de Lille vous accompagne en effet dans votre projet de rénovation et propose des formations et ateliers thématiques : comparer les devis, visite d'une rénovation réussie, énergie solaire, ateliers d'auto-réhabilitation, isolation et étanchéité à l'air, atelier théorique et pratique pour la pose d'un système de ventilation...

Ces ateliers sont accessibles à La Madeleine et dans certaines communes environnantes.

Les ateliers madeleinois :

- "Isolation, étanchéité à l'air et ventilation" : mercredi 23 mai, de 18h à 20h, à la salle Satgé (78, rue Saint-Charles).
- "Poser un système de ventilation" : samedi 9 juin, de 9h à 12h, pour la théorie et samedi 16 juin, de 9h30 à 12h30 pour la pratique. A la salle Moulin, rue du Moulin.



Programme complet des ateliers et formations et pour vous inscrire :

**www.maisonhabitatdurable-lillemetropole.fr
maisonhabitatdurable@lillemetropole.fr
Tél : 03 59 00 03 59**

Renseignez-vous sur les aides municipales : www.ville-lamadeleine.fr

LA FIBRE

poursuit son déploiement

Le Plan France Très Haut Débit a pour finalité de permettre le développement d'un accès à internet rapide. Dans le cadre de celui-ci, le déploiement du réseau fibre optique FTTH, réalisé par Orange en collaboration avec la MEL et la Ville de la Madeleine se poursuit. A ce jour, sur notre territoire, le déploiement des armoires destinées à héberger les équipements des fournisseurs d'accès à internet est achevé. Le taux d'éligibilité des foyers madeleinois est à ce jour de 72%. Ce taux est en constante progression. Il est notamment soumis à l'autorisation des propriétaires pour la pose des boîtiers en façade.

www.lillemetropole.fr



PORTES OUVERTES AUX JARDINS FAMILIAUX

La Société d'Horticulture et des Jardins Familiaux Madeleinois vous invite à sa journée portes ouvertes le **samedi 19 mai, de 10h à 17h**.

Au programme : visite guidée des jardins, nombreux jeux et animations pour les enfants, dégustations des productions locales proposées par les jardiniers, conseils en jardinage...

Entrée libre. Petite restauration sur place.

Jardins Familiaux Jean Verhelle

Chemin de Wervicq à Marquette (à proximité du nouveau cimetière)

Renseignements auprès de Julien Marécaux au 06 49 47 10 17

COMPTEURS ÉLECTRIQUES LINKY

A La Madeleine, installation des nouveaux compteurs à partir du mois de juin



Le compteur LINKY c'est quoi ?

Il s'agit d'un compteur électrique de nouvelle génération dit «communicant» qui permet de recevoir des ordres et d'envoyer des données sans l'intervention d'un technicien. Il permet de mesurer la consommation globale du foyer avec une remontée d'information une fois par jour.

Pourquoi cette nouvelle génération de compteur ?

- Pour permettre de répondre aux besoins à venir, comme par exemple le développement des véhicules électriques, et de permettre à chacun de suivre et d'optimiser sa consommation personnelle.

Le nouveau compteur ne connaît néanmoins ni la consommation d'appareils en particulier, ni les informations personnelles du client. Les informations de consommation mesurées appartiennent au client.

- Pour permettre le relevé des consommations à distance.

- Pour permettre la réalisation d'interventions techniques

courantes à distance dans des délais plus rapides.

- Pour faciliter en cas de panne les diagnostics et permettre des dépannages plus rapides.

- Pour permettre, grâce à un espace personnel, le suivi de ses consommations jour par jour.

- Pour répondre à une obligation légale insérée notamment dans le code de l'énergie (art R 341-4).

Comment sera-t-il procédé au remplacement des compteurs ?

Un courrier d'informations sera adressé 30 à 45 jours avant l'intervention. L'installation sera assurée par des entreprises prestataires d'ENEDIS.

30 minutes seront nécessaires à l'installation ainsi qu'une coupure momentanée du courant électrique. Le nouveau compteur sera installé à la même place que l'ancien compteur.

Les frais d'intervention sont entièrement pris en charge par ENEDIS.

www.enedis.fr/linky

La société ENEDIS, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procédera, à compter du mois de juin et jusqu'en novembre 2018, à la poursuite du remplacement des anciens compteurs électriques par le nouveau compteur LINKY sur le territoire madeleinois.

L'installation de ces nouveaux compteurs intervient conformément à la Directive Européenne et à la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. A la demande de la Ville, des permanences d'informations seront proposées aux Madeleinois (cf ci-dessous).

La société ENEDIS tiendra une permanence d'informations à destination des Madeleinois le mardi 29 mai de 15h15 à 17h15.

Renseignements au 03 20 12 79 79

RUE DU GENERAL DE GAULLE : INFOS TRAVAUX - STATIONNEMENT

VIDE GRENIER

A l'occasion du vide-grenier du 10 juin prochain (cf p.18), la circulation et le stationnement seront interdits rue du Général de Gaulle, entre la rue Jeanne Maillotte et le pont SNCF, du dimanche 10 juin, 5h30, jusqu'au lundi 11 juin, 01h.

La circulation sera autorisée aux véhicules des vendeurs, après contrôle des autorisations d'accès, de 5h30 à 7h et de 17h à 18h.

Le stationnement des véhicules est interdit sur le parking de la piscine ainsi que sur le parking de l'église Sainte Marie Madeleine, rue du Général de Gaulle, du samedi 9 juin à partir de 20h jusqu'au 11 juin, 01h.

RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS

Du 14 mai au 6 juillet 2018, la société Sourceo procédera au renouvellement de la canalisation d'eau potable rue du Général de Gaulle.

Pendant toute la durée du chantier, le stationnement sera interdit du n° 201 au n° 265 rue du Général de Gaulle. Les intersections des rues de la Paix, de la Gare et Godefroy seront barrées.

Des interdictions de tourner à gauche de la rue du Général de Gaulle vers les rues Koenig, de Turenne, Desaix, François de Guillebon, Concorde, et allée du château seront mises en place.

Une déviation par la rue Gambetta et la rue Kléber sera également mise en place afin de permettre l'accès aux rues barrées dans leur intersection avec la rue du Général de Gaulle.

Pour tous renseignements :
service urbanisme au 03 20 12 79 82
ou service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr

L'émotion a accompagné les nouveaux Français lors la cérémonie d'accueil dans la Citoyenneté le vendredi 30 mars dernier à l'Hôtel de Ville.

FIERTÉ ET ÉMOTION

lors de la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté

Ils viennent du Pérou, du Mexique, de Serbie, d'Algérie, d'Allemagne, d'Angleterre mais ils ont toutes et tous un point commun. Ils ont récemment acquis la Nationalité Française.

Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, accompagné de son adjoint à la citoyenneté, Bruno Flajolet, leur a souhaité la bienvenue lors de la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté.

"Avec solennité et convivialité, nous vous accueillons dans la Citoyenneté Française" s'est exprimé Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine.

"Vous disposez désormais de droits civils et politiques : comme la liberté de pensée, d'opinion, de conscience,

et d'expression. Autant de droits et de libertés qui ont encore été récemment pris pour cibles par un terrorisme barbare, aveugle et lâche, et devant lequel la République doit se tenir debout et droite à l'image du Colonel Beltrame qui est allé jusqu'au sacrifice ultime de sa personne".

Chacun s'est ensuite vu remettre un livret d'accueil avec notamment une copie de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen et les paroles de la Marseillaise. Le drapeau tricolore a également été remis à chacun, pour le pavoisement de son habitation dans le cadre de l'opération "Affichons les couleurs de la République".



Carole, originaire du Pérou :
"C'est très important et émouvant pour moi".



Evan, originaire du Mexique :
"C'est une façon de concrétiser tous les efforts d'intégration faits depuis longtemps".

LES ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF

du 14 avril 2018



Retrouvez sur www.ville-lamadeleine.fr :

- > le compte-rendu complet de la séance du CCC du 14 avril dernier, rubrique « Vie municipale » - « Conseil Communal Consultatif »,
- > le budget municipal dans la rubrique "Vie municipale" - "Le budget".

Le Conseil Communal Consultatif, instance de consultation et de participation de la Ville, s'est réuni le 14 avril dernier. Les membres du CCC composés de représentants d'associations, de collégiens et d'habitants co-construisent l'ordre du jour. Ils sollicitent le CCC en amont pour aborder certains sujets.

Lors de la dernière séance, ceux-ci ont pu apprécier les explications détaillées de Monsieur le Maire sur le futur projet qui prendra place sur le site du "Tir à l'Arc" situé en entrée de ville. Ce programme mixte se composera de 18 050 m² de bureaux, de 150 logements dont 30% de logements sociaux, de 840 m² de commerces et d'activités, d'un parc, d'une place et d'un square. La Ville a souhaité que l'agriculture urbaine soit quant à elle aussi très présente dans le projet.

Violette Massiet Zielinski, adjointe aux finances, a présenté le budget municipal pour l'année 2018 : "c'est un budget d'ambition, d'adaptation et d'innovation". Monsieur le Maire a aussi répondu aux différentes questions posées en amont, relatives à la future Zone d'Activités Solidaires et à l'étude qui sera menée pour installer des panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments municipaux.

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Dimanche 8 mai

73^{ème} anniversaire de la Fête de la Victoire

A 9h30, dépôt de gerbe à l'ancien cimetière et à 11h, cérémonie au Monument aux Morts, appel des morts et interprétation de La Marseillaise (Parc de Latre de Tassigny).

Vendredi 18 mai

Permanence de M. le Maire

De 17h à 19h à la Mairie.

Mercredi 30 mai

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site de la Ville www.ville-lamadeleine.fr

Samedi 16 juin

Balade urbaine

"Entre de Gaulle et République". RDV à 9h au café "Chez Mamy" (78 rue du Général de Gaulle).

Vendredi 22 juin

Conseil Municipal

A 18h15, salle du Conseil, Hôtel de Ville.

LE S.I. SE FAIT MOUSSER !

La bière madeleinoise est en vente au Syndicat d'Initiative

Elle est blonde, haute de 75cl, on la dit "légère" et "délicate" et elle est désormais accessible à tous !

La bière "la MADEleinoise" est en vente au Syndicat d'Initiative depuis le 17 avril. Sur une idée de l'équipe municipale, elle est élaborée avec du miel issu de nos petites butineuses madeleinoises, installées sur le toit terrasse de l'Hôtel de Ville, "la MADEleinoise" fera le bonheur des amateurs. Brassée artisanalement à Quérénaing, brasserie "Terre et Tradition", le miel adoucit cette bière de 6° sans en faire une bière sucrée. Notre géante locale habille l'étiquette de la bouteille, accompagnée par une abeille qui semble bien déterminée à faire de la bière madeleinoise une bière d'exception. "la MADEleinoise", un pur produit de notre terroir, 100% MADEleinois, à offrir ou à s'offrir !

La bouteille est en vente au prix de 5€ uniquement au Syndicat d'Initiative de La Madeleine (cf ci-dessous).

Vente aux particuliers, interdite aux mineurs. La consommation n'est pas autorisée sur place. A consommer avec modération. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.



TOUT SUR TOUT, RENDEZ-VOUS AU SYNDICAT D'INITIATIVE

A la recherche d'une sortie culturelle ? Vous vous demandez quoi faire avec les enfants ce week-end ou comment héberger des amis qui débarquent la semaine prochaine ? Vous trouverez des réponses à toutes ces questions et à bien d'autres au Syndicat d'Initiative de La Madeleine. A votre disposition, une documentation riche et variée sur les activités et sorties dans les Hauts de France et en Belgique : nature, enfant-famille, restauration, hébergements, loisirs, musées...

Grâce aux conseils d'Olivia, vous repartirez avec le plein d'idées et de sorties sans oublier votre "Pass'sorties" avec de nombreuses réductions, ou le "Pass'Musée" dans le cadre du centenaire de l'Armistice.

Le Syndicat d'Initiative propose également 1 à 2 sorties

par mois, toujours accompagnées et guidées. Claude est lilloise et adhérente au SI de La Madeleine depuis sa retraite, il y a 5 ans. "Les sorties sont très bien organisées, elles permettent de découvrir des aspects de notre région que l'on ne soupçonnait même pas. Et surtout, c'est très convivial !". Amatrice de bière, Claude est aussi ravie d'apprendre qu'elle pourra bientôt goûter notre bière locale (cf ci-dessus).

Syndicat d'Initiative

177 rue du Général de Gaulle - 03 20 74 32 35

www.silamadeleine.fr / silamadeleine@wanadoo.fr

Le mardi, le jeudi et le vendredi de 10h à 12h
et de 13h30 à 17h.

LES PROCHAINES SORTIES :

- Boulogne-sur-mer et Audinghien

À travers les ruelles pavées de la ville fortifiée, vous contemplez 2000 ans d'histoire : les fortifications médiévales et le château comtal, le beffroi, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ancien donjon du XII^{ème} siècle, l'hôtel de ville de 1734, la basilique Notre-Dame de Boulogne, siège de l'un des plus anciens lieux de pèlerinage d'Europe ainsi que sa crypte...

Après le déjeuner dans une brasserie, vous plongerez au coeur de l'Histoire en découvrant la

vie des soldats allemands dans l'une des 7 plus grosses constructions du III^{ème} Reich : la Batterie Todt. Plusieurs milliers de pièces d'artillerie et de la vie courante de 1939/1945 y sont exposées.

Jeudi 20 septembre. Inscriptions à partir du 21 juin.
Tarif : 77€.

- L'institut Pasteur de Lille

Fondation privée, reconnue d'utilité publique en 1898, venez découvrir l'histoire de ses pères fondateurs : Louis Pasteur, Albert Calmette et Camille Guérin dont les travaux ont sauvé des

millions de vie à travers le monde.

Jeudi 11 octobre. Inscriptions à partir du 21 juin.
Tarif : 5€.

Aussi sur vos agendas :

En partenariat avec le CAFA (cf p.16) :

- Journée en Wallonie : jeudi 7 juin
- Journée sur la Côte d'Opale : jeudi 5 juillet

En partenariat avec la Roseraie :

- chaque mois un repas festif à la Roseraie (rue Paul Doumer).

MUTUELLE COMMUNALE,

un gain économique et une meilleure couverture santé

En juin 2017, la Ville lançait "la mutuelle communale". L'objectif ? Permettre aux Madeleinois de s'unir pour obtenir des conditions tarifaires compétitives auprès d'un assureur ou d'une mutuelle sélectionnée.

Après l'évaluation des besoins des habitants et une consultation auprès de plusieurs prestataires, le choix s'est porté sur l'association «Mandarine» qui propose différentes formules de remboursement aux Madeleinois intéressés.

Un an après le lancement de l'offre, 200 Madeleinois ont pris contact avec le référent de la Ville et 72 d'entre eux ont adhéré à la nouvelle mutuelle pour l'année 2018.

Les adhérents madeleinois observent un gain financier non négligeable. Sur leurs cotisations, une économie en moyenne de 17 € par mois est observée, soit 204 € par an ! A cette économie s'ajoute pour la plupart des adhérents un niveau de garantie plus large qui améliore leur couverture santé.

Vous souhaitez en savoir plus ?

> **Des permanences** sont organisées au Centre Communal d'Action Sociale (1, rue des Gantois) tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois ou par téléphone.

Chaque personne est accueillie individuellement, en toute confidentialité. Munissez-vous de vos documents pour permettre l'étude de votre situation individuelle. Le référent peut également se rendre à votre domicile.

> **Participez à la réunion le 24 mai : vous êtes invités à une réunion publique d'information le jeudi 24 mai salle Moulin, rue du Moulin, à 18h15.**

Contact: Philippe DETAY au 06 49 67 78 14
pdetay.mandarine@orange.fr

Résilier son contrat, c'est simple !

Depuis la Loi Chatel, résilier son contrat d'assurance est simple.

Vous disposez d'une faculté de résiliation avec un préavis de 2 mois avant la date d'échéance de votre contrat actuel ou encore d'un délai de 20 jours à compter de la date de réception de votre avis d'échéance (pensez à conserver les documents et l'enveloppe avec le cachet de la poste).

Quoi de neuf au CONSEIL MUNICIPAL ?



**Pascal
MOSBAH**



**Jasmine
MENNEVEUX-
AMICE**

Deux nouveaux conseillers intègrent le conseil municipal madeleinois. Pascal Mosbah remplace Laurence Brassart qui a démissionné (du groupe «La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air»). Issue de la liste «Ensemble pour l'avenir de chacun», Jasmine Menneveux Amice a choisi de siéger en tant qu'indépendante. Elle remplace Edith Gabrelle qui a elle aussi démissionné du Conseil Municipal.

Suite au décès de Christian Janssens, Violette Massiet Zielinski a été élue 1^{ère} Adjointe au Maire. Eryck Ziza a été élu Adjoint au Maire, délégué aux Solidarités et Arnaud Poutrain, conseiller délégué, prend désormais en charge les associations patriotiques et le devoir de mémoire.

GUIDE PRATIQUE : réédition 2018

La nouvelle édition du guide pratique de La Madeleine est en cours de préparation ! Associations, commerçants, entrepreneurs, restaurateurs, infirmières, plombiers..., vous souhaitez vous faire connaître ? Envoyez vos informations !

Soyez vigilants, des sociétés commercialisant des guides se font passer pour des représentants de la mairie. Le prestataire en charge de la création du guide sera détenteur d'une lettre accréditive de la mairie.

service-communication@ville-lamadeleine.fr

Et maintenant, **VOTEZ !**



Depuis 1974, les jeunes adultes accèdent aux urnes à l'âge de 18 ans (contre 21 ans auparavant). En 2018, quelques 133 Madeleinois pourront à leur tour voter. Une cérémonie était récemment organisée pour leur remettre "officiellement" leur carte électorale en présence de leur famille et des élus du Conseil Municipal.

"La démocratie s'exprime par les urnes" a rappelé Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine.

Rendez-vous en mai 2019 pour les prochaines élections au Parlement Européen. "Le fait que vous soyez là ce soir, est déjà un geste citoyen" a conclu Monsieur le Maire en remettant à chacun sa carte d'électeur.

**Pour tous renseignements,
contactez le service des
élections au 03 20 12 79 79**

VIVRE ET TRAVAILLER



LA PETITE BOÎTE JAUNE

Décoration, cadeaux, vintage, pause thé

Avec sa couleur solaire, la nouvelle enseigne imaginée et tenue par Sophie Pionnié, ensoleillée depuis peu la rue du Général de Gaulle. "J'ai longtemps réfléchi au nom et aux couleurs de la boutique. Je parlais davantage vers du rouge ou du vert, mais c'est finalement la boîte aux lettres fixée sur la façade qui a eu raison de ma réflexion : ce sera jaune !" explique la madeleinoise. Le nom de l'enseigne est ensuite apparu comme une évidence, "une petite boîte cosy, où l'on trouve plein de choses".

Beaucoup de travaux ont été nécessaires pour transformer "Le Salon" (ancien salon de coiffure) en "petite boîte jaune". Architecte madeleinois, menuisier villeneuvois... pour ses travaux comme pour ses produits,

Sophie privilégie le local ! Passionnée de décoration depuis toujours et très créative, la madeleinoise tenait déjà un dépôt-vente à son domicile, "le véritable défi pour moi était d'incorporer un salon de thé à la boutique". Défi relevé haut la main par Sophie au vu des appétissantes pâtisseries qu'elle concocte ! Leurs photos publiées sur les réseaux sociaux vous mettront déjà l'eau à la bouche... Cheesecake, fondant au chocolat et sa chantilly au miel, tartelette aux framboises et chocolat blanc... Trois pâtisseries maison sont proposées par jour, à consommer avec un jus de fruits frais, un café méo (donc madeleinois) ou un thé/infusion bio "les filles du thé", réalisé par deux sœurs de Phalempin. D'ailleurs, si l'assiette dans laquelle

vous dégustez votre pâtisserie ou la chaise sur laquelle vous êtes assis vous plaît... vous pourrez aussi l'acheter ! Tout y est à vendre (ou presque). Il y en a pour tous les budgets, de 5 à 500€, et pour toutes les envies. Des objets vintage chinés par Sophie, des petites décorations tendances, des luminaires, de la petite maroquinerie, des bougies, des coussins, des terrariums, de la belle vaisselle, de la papeterie... un mélange de productions de petits créateurs talentueux (dont quelques Madeleinois) et de marques nationales connues, dont quelques exclusivités ! Le mieux est encore de laisser Sophie vous parler avec passion de toutes les belles choses que contient sa petite boîte jaune... en savourant une pâtisserie peut-être ?

LA PETITE BOÎTE JAUNE
70 rue du Général de Gaulle
Tél : 06 79 82 19 53
lapetiteboitejaune@gmail.com

Ouvert le mercredi et vendredi
de 10h à 19h
et le mardi, jeudi et samedi
de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h

Facebook : [lapetiteboitejaune](#)
Instagram : [la_petite_boite_jaune](#)



PIZZA LIVIANO, la qualité à emporter !

Sur leur page facebook les avis sont unanimes : "ingrédients frais", "accueil souriant", "savoir-faire", "cadre au top", "un délice", "qualité", "pizza généreusement garnies", "à s'en rouler par terre"... "Je recommande chaleureusement cette pizzeria qui, je dois l'avouer, manquait cruellement dans notre quartier" s'est enthousiasmé Grégory. Il faut dire que les habitants du quartier de la Nouvelle Madeleine l'attendaient depuis plus d'un an et demi ! Et c'est un heureux hasard qui a amené Yves Compiègne, Pizzaiolo depuis 15 ans, à ouvrir sa première société rue Jeanne Maillotte. "Ma sœur a vécu quelques années dans l'immeuble juste au dessus du local. C'est récemment, en passant devant, qu'elle a re-

marqué qu'il était disponible" raconte son épouse. Un grand espace, la possibilité de se développer et surtout le grand nombre d'habitants ont décidé Yves à concrétiser le projet qu'il mûrissait depuis 5 ans, en s'associant avec son beau-frère, Gaëtan Hoquidant.

Dans une déco moderne et industrielle, Yves vous prépare de généreuses et savoureuses pizzas, des plats de pâtes, des arancini (spécialité sicilienne) ou encore du tiramisu, le tout fait maison et à emporter. À tester de toute urgence d'après les conseils de leurs premiers, et déjà fidèles, clients !

- 20% pour les étudiants le midi.
Carte de fidélité : 15 pizzas achetées = 1 pizza offerte !

PIZZA LIVIANO
La qualité à emporter
11, rue Jeanne Maillotte
Tél.: 03 59 05 41 71

[www.liviano.fr](#)
Aussi sur Facebook et Instagram

**TOUTES
GÉNÉRATIONS**



ACCUEILS DE LOISIRS ESTIVAUX

Inscriptions à partir du 26 mai

C'est un bel été qui se prépare dans les accueils de loisirs pour les petits madeleinois... Ils seront accueillis **du lundi 9 juillet au vendredi 24 août**, ouverts à tous les enfants scolarisés, âgés de 2 à 12 ans.

EN JUILLET :

Les petits madeleinois, scolarisés en école maternelle, partiront à la rencontre de créatures fantastiques (à Anne Frank), feront leur cirque (à Courbet), et voyageront dans l'univers enchanté de Merlin (à Du Moulin Alphonse Daudet).

Quant aux enfants scolarisés en école

élémentaire, ils s'initieront au camping (à Louise de Bettignies) et embarqueront à bord du "Rostand Airlines", créateur de voyages (à Rostand). Et pour les 6-12 ans "en quête d'évasion", trois gîtes sont programmés : gîte nature du 9 au 13 juillet à Ruisseauville, gîte mer du 16 au 20 juillet à Audinghen, et gîte équestre du 23 au 27 juillet à Comines.

EN AOÛT :

Les petits madeleinois, scolarisés en école maternelle, deviendront artistes (à Anne Frank), ou accompagneront "Piegola" dans ses aventures (à Du

Moulin Alphonse Daudet).

Quant aux enfants scolarisés en école élémentaire, ils se rendront à Poudlard, aux côtés d'Harry Potter et de la coupe des 4 maisons (à Louise de Bettignies).

Du lundi 27 au vendredi 31 août, une semaine de "rab" sera proposée pour les enfants dont les deux parents justifient d'une obligation professionnelle. À Anne Frank et Gaston Leclercq pour les enfants en école maternelle et à Victor Hugo pour les enfants en école élémentaire.

Un dossier d'informations concernant les accueils de loisirs estivaux sera distribué dans les écoles le 14 mai. Renseignements au 03 20 12 79 93 / service-famille@ville-lamadeleine.fr / www.ville-lamadeleine.fr

SÉNIORS, PRENEZ DATE !

En mai, faites ce qu'il vous plaît... en l'occurrence, à La Madeleine ce qui devrait plaire ce mois-ci aux séniors, ce sont les rendez-vous proposés par la Ville :

- CODE DE LA ROUTE, festez vos connaissances !

Mercredi 16 mai, de 14h à 16h, à l'Espace Dufour, rue du Général de Gaulle.

- THÉ DANSANT, enflammez la piste de danse !

Mercredi 23 mai, de 15h à 18h, au restaurant scolaire, rue Kléber.

- JEUX DE SOCIÉTÉ, et maintenant jouez !

Mercredi 30 mai, de 14h à 16h, à la salle Satgé, 78 rue Saint Charles.

Marche nordique, tai-chi, gym sénior, ateliers mémoire, tricot ou jardin pédagogique... que vous fassiez déjà partis des fidèles pratiquants des activités sénior, ou que vous souhaitiez le devenir, **pensez à vous inscrire pour la rentrée de septembre !**

Rendez-vous les 4 et 5 juin, de 9h à 11h30, et le mercredi 6 juin de 14h30 à 17h, à l'espace Dufour, rue du Général de Gaulle.

Munissez-vous de votre carte

pass'sénior en cours de validité ou d'un justificatif de domicile.

Pour les activités sportives, un certificat médical de moins de 3 mois attestant la pratique de l'activité sportive souhaitée doit être fourni au plus tard pour le jour de la reprise.

Inscriptions et renseignements au 03 20 12 21 62.

LES RENDEZ-VOUS DU CAFE

(Comité des Aînés Fêtes et Animations)

- Région de Namur : jeudi 7 juin.

Visite guidée et repas dans les Jardins d'Annevoie, promenade avec le chemin de fer du Bocq et visite guidée

EN PRATIQUE :

Les enfants inscrits seront accueillis en semaine entière avec repas et goûter, du lundi au vendredi, de 9h à 17h (accueil échelonné entre 9h et 9h30, départ échelonné entre 16h30 et 17h).

- Accueil réveil dès 7h30.

- Accueil détente jusqu'à 18h30

> INSCRIPTIONS

Les documents d'inscription (dossier familial unique été 2018/année scolaire 2018-2019 et la fiche sanitaire de liaison) seront téléchargeables sur le site de la Ville, et disponibles au service Famille - Enfance - Écoles à partir du 7 mai.

Les inscriptions se feront à la mairie, en deux temps :

- samedi 26 mai, de 8h30 à 10h30, uniquement pour les gîtes.

- samedi 2 juin, de 8h30 à 13h, pour les accueils de loisirs (et pour les inscriptions aux gîtes, dans la limite des places disponibles).

- puis du lundi 4 au vendredi 15 juin, de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h et permanence samedi 9 juin de 8h30 à 12h.

> PAIEMENT :

Forfaits à la semaine, en fonction du quotient familial.

- Modes de paiement : espèces, chèque, carte bancaire, chèques vacances ANCV, CESU.

Après avoir enregistré l'inscription auprès du service Famille, vous pourrez choisir de régler votre facture auprès du service régie ou depuis votre portail famille.

de la brasserie du Bocq (98,50€ tout compris).

- Calais : jeudi 5 juillet.

Visites guidées de la Cité de la dentelle et de la mode, des deux caps et de la côte et repas au restaurant "Le Grand Channel" (67€ tout compris).

- Alsace : du 22 au 28 septembre.

Au domaine Saint Jacques, site exceptionnel, au pied du Mont Sainte-Odile (760€ tout compris).

Renseignements : 03 62 10 42 64 ou 06 71 77 10 66.

À La Madeleine ou à Sommières, avec le centre Moulin, LES ADOS PASSERONT UN BEL ÉTÉ

DE LA MADELEINE...

Pendant les vacances d'été, pas question de s'ennuyer au centre Moulin ados ! Équitation, kayak, sports de raquette, escalade, trampoline, cuisine, fabrication de cosmétiques... les journées vont être bien remplies. De belles sorties seront également au programme : à la base de loisirs (Prés du Hem, Loisinord), des journées à Londres (une en juillet et une en août), à Disneyland (le 25 juillet), de l'accrobranche ou encore deux jours au Futuroscope (les 28 et 29 août).

C'est au centre Moulin que "ça se passe", pour les 11 - 17 ans, du 9 au 27 juillet et du 30 juillet au 24 août. Inscriptions à partir du mardi 5 juin, au centre Moulin.

...À SOMMIÈRES !

Départ en train pour le Gard, du 18 au 29 juillet pour 20 madeleinois de 11 à 17 ans.

C'est à Sommières, charmante cité médiévale du sud de la France, proche de Nîmes, que les ados séjourneront, dans un centre "éthique durable", doté d'une piscine, d'un grand parc arboré, de tables de ping-pong, d'un baby-foot... Et même si, sur place, tout sera déjà présent pour passer un super séjour, les animateurs leur ont programmé des activités et visites au top : canoë et spéléologie dans les gorges du Gardon, découverte de la cascade de Saint-Laurent-le-Minier, visites des



monuments de Nîmes et de l'usine du bonbon "Haribo", journées à la mer... sans oublier des veillées mémorables.

Dépêchez-vous d'y inscrire votre ado... les places sont limitées !

Pour en savoir plus, rendez-vous à la réunion d'information organisée

mercredi 16 mai, à 18h, au centre Moulin.

Inscriptions samedi 26 mai, de 9h à 13h, au centre Moulin.

CENTRE MOULIN ADOS : Entrée parc De Lattre de Tassigny (derrière le kiosque), accès par la rue du Général de Gaulle et l'Avenue Victor Hugo. Tél : 03 28 52 60 08 ou 06 83 82 42 12 / centre-moulin@ville-lamadeleine.fr / www.ville-lamadeleine.fr/jeunesse/centre-ados-moulin

SELF-DÉFENSE Initiation



Le self-défense (défense personnelle), c'est la maîtrise de techniques de combat permettant de faire face à une agression.

Pour apprendre à se défendre et renforcer sa confiance en soi, la Ville de La Madeleine propose une **initiation gratuite à cette pratique, aux Madeleinois de 16 à 30 ans, dimanche 10 juin**, de 14h à 16h, "petite" salle Gantois, rue du Parc. Cette activité sera encadrée par un animateur Jeunesse de la Ville et par une intervenante spécialisée. Renseignements et inscription auprès du PIJ (voir ci-contre).

MENTION TRÈS BIEN !

Dernière ligne droite avant les examens qui clôtureront les années collège et lycée des jeunes Madeleinois !

Afin de valoriser et d'encourager les jeunes à la réussite dans les études, la Ville de La Madeleine met en place, pour la troisième année consécutive, le dispositif des "lauréats de la jeunesse madeleinoise".

Ainsi, **les prochains madeleinois diplômés du brevet des collèges et du baccalauréat qui obtiendront une mention très bien seront récompensés par un chèque culture d'une valeur de 50€. Alors... tous à vos révisions !**

Renseignements auprès du PIJ (voir coordonnées ci-dessous).



ÇA DÉMÉNAGE AU POINT INFORMATION JEUNESSE !

Depuis le 30 avril dernier, le PIJ vous accueille au 12 rue du Moulin ! Les services proposés et les horaires d'ouverture restent quant à eux inchangés. En attendant une nouvelle ligne fixe, vous pouvez contacter l'équipe au 06 83 82 41 92 ou 06 77 82 82 15 et toujours par mail à l'adresse : informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

C'EST VOS QUARTIERS D'ÉTÉ, c'est vous qui décidez !

Vous débordez d'idées d'activités estivales ? L'opération "Nos quartiers d'été" (organisée en partenariat avec la Région Hauts-de-France et la Ville de La Madeleine) est de retour. L'association ACoJJAQ vous invite à élaborer, ensemble, le programme des animations qu'elle vous proposera dans ce cadre. **Rendez-vous mercredi 30 mai, entre 17h et 19h, au 70 rue de Berkem.** La journée festive "Berkem prend ses quartiers" se déroulera quant à elle le 7 juillet (programme dans notre prochaine édition).

Renseignements au 03 20 55 66 05 - contact.acoljjaq@gmail.com

"Un peu moins d'écrans, TOUT IRAIT MIEUX pour nos enfants"

Les écrans (télévision, ordinateur, tablette, smartphone...) font partie du quotidien de la plupart des familles. Bien qu'ils soient divertissants et pratiques, les écrans peuvent comporter plusieurs inconvénients pour la santé et le développement des enfants. Sur ce thème, le Rotary Club de Lille - La Madeleine vous propose une **conférence/débat, avec le Docteur Vermès, Pédiatre, jeudi 24 mai, à 19h30, Salle Saint Vital, 2 clos Saint Vital, rue de Berkem.**

Entrée 10€ (au profit du magasin solidaire de La Madeleine)
Gratuit pour les moins de 18 ans et les étudiants.

LE GRAND DÉBALLAGE

Vide-grenier de la rue du Général de Gaulle



“Réderie” (en Picardie), “foire aux puces” ou “foire à tout” (en Normandie), “pucier” (dans le Dauphiné), “bric-à-brac” (dans le Centre-ouest), “brocante” (en Belgique) ou encore “vente de garage” (au Québec), le vide-grenier Madeleinois fait référence pour ses 3 kilomètres, aller-retour, de bonnes affaires. Organisé par l’UCAP (Union des Commerçants, Artisans et Professionnels de La Madeleine), le vide-grenier de la rue du Général de Gaulle vous donne rendez-vous le **dimanche 10 juin** dès 8h. Vous aurez jusqu’à 17h pour faire “la” trouvaille inattendue : le verre qui manquait à votre collection, le jeu vidéo qui fera sauter de joie votre aîné, la lampe qui manquait à votre déco ou tout simplement pour vous balader en dégustant une gourmande barbe à papa le long des quelques 500 stands.

Et à 16h45, rendez-vous au pied de l’Hôtel de Ville pour le traditionnel lancer de madeleines.

Pour tous renseignements, rendez-vous sur le site de l’UCAP : www.ucap-lamadeleine.fr ou info@ucap-lamadeleine.fr

Fête de la MUSIQUE

Pour cette nouvelle édition de la Fête de la Musique, de nombreux rendez-vous seront proposés : concert de la classe de Jazz du Conservatoire de Musique (le 21 juin), concert de l’Orchestre d’Harmonie de La Madeleine dédié à la chanson française (le 24 juin), concerts des chorales Chante joie (le 19 juin) et Axone (le 22 juin), Soirée Samba Duo & Faces da Natureza (le 29 juin) au CCA.

Point d’orgue de cette grande fête populaire, le bal proposé dans le parc Malraux le samedi 23 juin. Vous avez rendez-vous dès 16h30 pour un cours de danse et à 18h30 pour le concert-bal en plein air avec «Le Municipal Bal». Avec son répertoire de «chansons panoramiques», il fera le grand écart de Carmen à Maître Gims, appuyé par des arrangements spéciaux.

La troupe des chanteurs-musiciens, grand cru 2018, est prête à faire chauffer la piste madeleinoise !

Programme complet dans notre prochaine édition et sur le site internet : www.ville-lamadeleine.fr

FOIRE AUX LIVRES

Je réserve mon emplacement !



Vous pouvez encore réserver, gratuitement, votre emplacement pour la foire aux livres qui se tiendra le samedi 22 septembre prochain, de 9h à 13h30 (dans la cour de l’école Rostand). Les bulletins d’inscription sont à retirer à l’accueil de la mairie sur présentation d’une pièce d’identité et d’un justificatif de domicile. Réservée aux Madeleinois en fonction des places disponibles.

Pour tous renseignements, n’hésitez pas à contacter le service culturel au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr

Le dimanche 3 juin, rendez-vous au VILLAGE DES ASSOCIATIONS !



A la rentrée, c'est décidé, je me remets au sport ! Ou au dessin ? Et pourquoi pas à la danse country ?

Vous êtes encore indécis sur l'activité que vous pratiquerez à la rentrée prochaine ? Rendez-vous au Village des Associations qui se tiendra sur la place du marché le dimanche 3 juin prochain.

Les nombreuses associations présentes proposeront des démonstrations ainsi que des initiations tout au long de l'après-midi.

Avec l'association "Cap Insolite Gyropod's", vous pourrez aussi vous initier, gratuitement, à d'insolites machines : hoverboards, trottinettes électriques, gyropodes tout-terrain, gyroroues...



Village des Associations : dimanche 3 juin, de 13h30 à 17h30, place du marché. Petite restauration sur place. Accès libre. Pour tous renseignements, contactez le 03 20 12 21 69. Liste complète des associations participantes sur le site de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

HUMMM !...

Arts numériques, humour, conte, rythmes et danse

Un drôle de cuisinier nous offre avec beaucoup d'humour ses étonnantes recettes pour ne pas rester chagriné. Il dresse avec brio des farandoles de légumes animés...

Un swing de brocolis, un poireau frétilant, des quadrilles de carottes, des tomates facétieuses, réagissent à chacun de ses gestes, à chacun de ses mots... grâce à un dispositif audiovisuel interactif élégant et ingénieux.

Les convives chahuteurs dansent sur les tables, bondissent dans un ballet de plateaux aux rythmes des percussions corporelles... et s'enlacent en harmonie avec deux navets amoureux...

La représentation se termine comme une veillée autour du conteur qui nous donne à comprendre que le partage fait naître l'abondance...

Mardi 29 mai à 19h30

A l'Espace Malraux, rue Guynemer. Durée : 1h05. A partir de 6 ans. Gratuit. Par la Compagnie des 12 étoiles, Myriam Doodge.

Renseignements auprès du service culturel au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr
Billetterie à la Médiathèque et à la mairie



Pour la Fête Nationale, vous allez danser !

Le concert de la Fête Nationale sera cette année placé sous le signe de la chaleur avec en 1^{ère} partie "Latinos Lovers". Pour la 2^{ème} partie, embarquez destination soleil avec ce chanteur, pourtant originaire de Rouen (notre photo), révélation francophone 2012, titulaire de 3 disques de platine, de 2 doubles disques de platine, d'un disque d'or et suivi par 1,7 millions de fans sur Facebook. Son 7^{ème} album est dans les bacs et vous fera à coup sûr danser ! **Programme complet dans notre prochaine édition, sur le site internet de la ville et avant première sur Facebook !**





Une fois commandé, réceptionné, catalogué et équipé (cf. épisodes précédents), le nouveau document est fin prêt pour être consulté ou emprunté par les usagers. Il prend alors ses quartiers dans l'es-

DANS LES COULISSES DE LA MÉDIATHÈQUE

ÉPISODE 3 : LA MISE EN RAYON

pace de la Médiathèque qui lui est consacré : album jeunesse, DVD, BD, presse... et bénéficie d'une visibilité renforcée. Les nouveautés sont aussi installées en vitrine, le long de la rue Gambetta, et vous pouvez les retrouver sur le site internet et la page Facebook de la Médiathèque.

Certains documents reçoivent une critique de la part des usagers ou des bibliothécaires (également consultable dans la rubrique "Les avis" du site). Découvrez aussi les "coups de cœur" de l'équipe, reconnaissables à leur macaron en forme de cœur.

L'ensemble de ces pratiques : mise en espace, signalisation et communication, relève de ce qu'on appelle la "médiation en bibliothèque".

Médiathèque de La Madeleine :
72, rue Gambetta
Tél : 03 59 09 59 09

www.mediathequelamadeleine.fr
mediatheque@ville-lamadeleine.fr

Le mardi de 14h à 19h, le mercredi, le vendredi et le samedi de 10h à 18h. Facebook

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, inscriptions et réinscriptions

Pour l'année 2018 - 2019, le Conservatoire de Musique procédera aux :

- **réinscriptions** (pour les anciens élèves), du 14 mai au 9 juin, aux heures d'ouverture du secrétariat (cf ci-dessous).

- **inscriptions** (pour les nouveaux élèves), du 14 juin au 6 juillet et du 27 août au 14 septembre, aux heures d'ouverture du secrétariat (cf ci-dessous).

Notez également :

- bourse aux livres : samedi 8 septembre de 10h30 à 12h,
- rencontre avec les professeurs : du 3 au 7 septembre,
- reprise des cours les 10 et 17 septembre.

Pour tous renseignements : Conservatoire de Musique
Place des Fusillés et Déportés - Tél : 03 20 31 24 23
conservatoire@ville-lamadeleine.fr
www.ville-lamadeleine.fr

CONCERT LES ENSEMBLES

Jeudi 24 mai à 19h30, à l'Espace Malraux, rue Guynemer.
Renseignements et réservations auprès du Conservatoire au 03 20 31 24 23.



GALA MAJORETTES

Les majorettes et pom pom girls de l'association "danse company" font leur gala et vous invite à y assister ! Rendez-vous le dimanche 20 mai, salle Flandre 1 (rue des Gantois).

Renseignements auprès de l'association au 06 03 68 45 62



BROCANTE

Vêtements, meubles, livres, vaisselle, travaux "fait main"... les Petites Sœurs des Pauvres organisent leur brocante annuelle le **vendredi 1^{er} et le samedi 2 juin, de 9h30 à 17h, à "Ma Maison"** (188, rue Pompidou).
Entrée libre.

Pour tous renseignements :
03 20 55 42 99



BAL COUNTRY

Les Texas Rider's organisent un "bal cd" le samedi 9 juin, de 18h30 à 00h au restaurant scolaire, 89 rue Kléber.

Entrée : 4€, gratuit pour les moins de 12 ans. Petite restauration sur place.

Renseignements et inscriptions
au 06 99 85 37 32 ou
dubois.mariemadeleine@bbox.fr



GALA NATATION ARTISTIQUE

Rendez-vous cette année le **samedi 23 juin à 20h30 et le dimanche 24 juin, à 15h et à 18h15**, à la piscine municipale. Réservations à partir du 4 juin via le site (adultes : 9€ - enfants de moins de 10 ans : 5€) :

www.nat-synchro.fr

BLOC-NOTES

MAI

Jusqu'au 13

"Portes ouvertes des ateliers d'artistes"

Inscriptions sur le site : <http://poaa.lenord.fr>

Dimanche 13

Aix-Noulette : le sentier de la Motte (12 kms) avec l'association Randonnées et Découvertes.
Renseignements au 06 37 91 50 72

Mercredi 16

Natalie Tual

A 10h, atelier parents/enfants : écriture et mise en

musique d'une chanson. A la Médiathèque. Gratuit. A partir de 6 ans. Réservation sur place, par mail ou par téléphone au 03 59 09 59 09.

Du 14 mai au 23 juin

Exposition "Figures et paysages"

Par Franck Laoust et Bertrand Bateman.

Au Millénaire, 35 rue Saint Joseph.

Renseignements auprès du CCA au 03 20 55 19 51 ou www.cca-lamadeleine.fr.

Samedi 26

Bersee : les arbres de la Pèvèle (11 kms) avec l'association Randonnées et Découvertes.

Renseignements au 06 37 91 50 72

JUIN

Dimanche 10

Drincham

Le circuit des nouvelles terres (18 kms) avec l'association Randonnées et Découvertes.
Renseignements au 06 37 91 50 72

Dimanche 24

Gondécourt

Le circuit des onze clochers (10 kms) avec l'association Randonnées et Découvertes.
Renseignements au 06 37 91 50 72

Retrouvez les prochaines sorties du Syndicat d'Initiative en page 13.



1918-2018, le centenaire de l'Armistice

Le 11 novembre 2018 marquera le centenaire de l'Armistice qui a mis fin à la première Guerre Mondiale. La Ville de La Madeleine a décidé de faire de cette année une année exceptionnelle de commémoration en proposant de nombreux rendez-vous.

EXPOSITION : issue de la collection particulière de Philippe Drancourt, ancien militaire, passionné des deux guerres, cette exposition proposera aux visiteurs de replonger dans la période 14 - 18 en exposant des objets, du matériel, des mannequins, des armes, des cartes postales ainsi que des affiches qui aborderont 5 thématiques : les bataillons scolaires, le début de la guerre, les moyens de communication, la reconstitution d'une coupe de tranchée, le bilan de la guerre.

A la Médiathèque, du 26 mai au 15 juin.
Accès libre.

PROJECTION DOCUMENTAIRE : "La cicatrice, une famille dans la Grande Guerre" relate l'histoire de la famille Résal dont les 6 enfants sont dispersés aux quatre coins de la France, sur le front



comme à l'arrière. Très tôt, la famille est endeuillée par la mort au combat de l'un des frères, en septembre 1914. Son "fantôme" va hanter toute leur correspondance, riche de plusieurs milliers de lettres et d'une centaine de photographies confiées au réalisateur Laurent Veray. Celui-ci a mis en valeur ces archives privées par des effets de surimpression sur

l'image, projetées sur les murs des deux maisons toujours existantes. Les lettres sont lues en voix off. D'autres archives sont utilisées pour remplacer les personnages et leur correspondance dans le contexte de la Grande Guerre.

Samedi 9 juin à 16h à la Médiathèque. Gratuit sur inscription. Projection suivie d'un débat avec le réalisateur.

A SUIVRE : un concert, un mur d'expression (cf ci-dessous), une comédie musicale, la visite de Vimy et de Notre Dame de Lorette pour les scolaires, une exposition, des éclairages symboliques et un lâcher de pigeons seront programmés jusqu'à la fin de l'année.

www.ville-lamadeleine.fr

Afin d'alimenter le mur d'expression qui sera réalisé dans le jardin de la Médiathèque cet été, nous vous invitons à apporter les documents en votre possession susceptibles d'être utilisés : lettres, portraits de poilus... Déposez-les à la Médiathèque avant le 31 mai. Merci pour votre participation !

MA GRILLE DE MOTS FLECHES SPECIALE GUERRE 1914 - 1918 - N°3

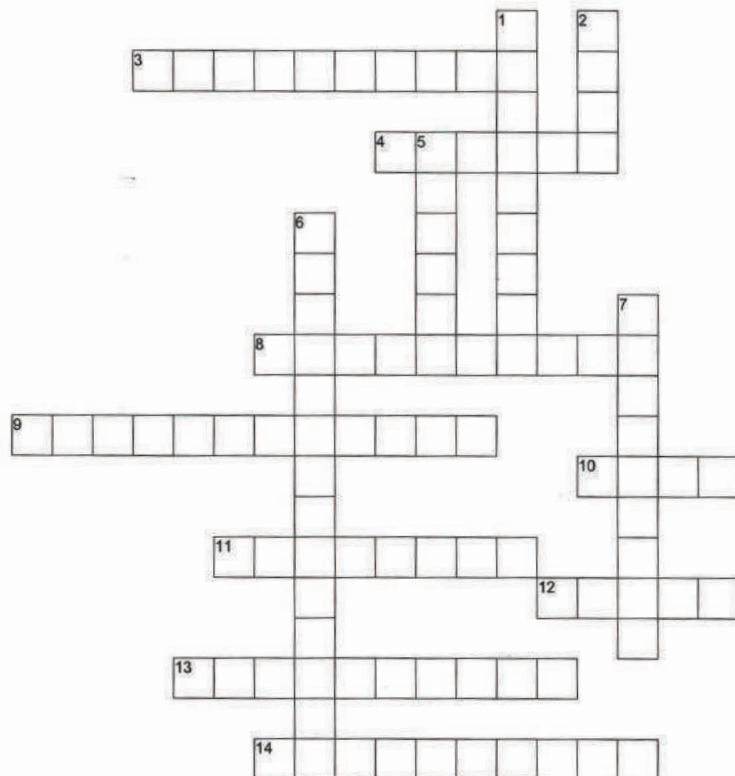
Testez vos connaissances en complétant cette nouvelle grille de mots fléchés, imaginée par Nicolas et Gleb, en service civique au service culturel de la Ville.

- HORIZONTAL**
- 4. petit projectile explosif
 - 5. autre nom donné au char d'assaut
 - 6. lieutenant pendant 1914-1918 qui tente de s'évader à 5 reprises
 - 7. mot allemand pour désigner un abri militaire en béton
 - 8. synonyme d'arrêt officiel des combats
 - 9. chef militaire reconnu comme le vainqueur de Verdun
 - 10. mot désignant les forces militaires d'un état
 - 11. voitures réquisitionnées par l'armée pendant la bataille de la Marne
 - 12. fil de fer empêchant le passage des combattants adverses
 - 13. pays entré en guerre en 1915
 - 14. Contrôle voire interdiction de publier des informations

- VERTICAL**
- 1. président Français pendant la période de 14-18
 - 2. nom de l'alliance entre la France la Russie et le Royaume-Uni
 - 3. synonyme de combat maritime

Réponses à la grille du mois dernier :

- | | | |
|---------------------|----------------|----------------------|
| Horizontal : | 11. Sarajevo | Vertical : |
| 3. Clémenceau | 12. Front | 1. Mutinerie |
| 4. Lénine | 13. Artillerie | 2. Mine |
| 8. Baïonnette | 14. Révolution | 5. Espion |
| 9. Bombardement | | 6. Alsace - Lorraine |
| 10. URSS | | 7. Désertion |



SUR LES TRACES DU FILM DUNKERQUE

Le Centre Communal d'Action Sociale propose une sortie culturelle, le mercredi 27 juin, sur les traces du film "Dunkerque". Au programme : projection du film, déjeuner, visite guidée pédestre des lieux de tournage et exposition «l'envers du décor». Départ place du marché à 7h30 (retour prévu vers 19h). Participation : 5€ pour les adultes et 2€

pour les enfants de 10 à 12 ans (transport, journée complète et repas inclus). Sortie accessible aux bénéficiaires des minimas sociaux (justificatif de ressource à l'appui).
Inscriptions à l'accueil du CCAS du 28 mai au 16 juin. Pour tous renseignements, contactez le CCAS au 03 20 51 16 98



ON A AIMÉ



1 et 2

Avec le soutien de la région Hauts de France, la 6^{ème} édition du forum alternance a réuni près de 1000 visiteurs accueillis par 65 entreprises à la recherche de futurs collaborateurs ! Des démonstrations ont permis aux candidats de découvrir de nombreux métiers, notamment la cuisine avec la présence de Pierre Legrand (notre photo), chef étoilé et le monde de la beauté avec Mélodie Dejonghe, meilleure apprentie esthéticienne en 2016 !

3 La ducasse du 21 au 25 avril, installée sur la place du marché a fait le bonheur des petits et des grands !

4 En avril, les magnolias des parcs madeleinois ont coloré la ville et ravi nos yeux !

5 Christian Richard, animateur de l'atelier peinture à la résidence "Les Promenades" (au centre sur la photo) et ses talentueux peintres étaient heureux de présenter leurs œuvres hautes en couleurs exposées au public le temps d'un week-end.

6 Monique et Michel Barré, installés dans l'Hérault, sont revenus spécialement à La Madeleine pour se redire "OUI" devant Monsieur le Maire à l'occasion de leurs noces d'or.

Monique, ancien agent de la Ville, était heureuse de revenir à La Madeleine. Avec son époux, ils étaient entourés de leur famille réunie pour l'occasion.





7 à 9

Après une course folle dans le parc Malraux, à la recherche des précieux dominos à échanger contre des œufs, les petits madeleinois ont savouré leurs "trésors" en chocolat et profité des animations ludiques !

10 14 équipes se sont réunies pour soutenir l'association "Vaincre la mucoviscidose" au tournoi de foot solidaire. Bravo aux agents municipaux qui ont défendu les couleurs de La Madeleine.



11 et 12

Le tournoi International "Robert Turck", organisé par le Football Club Madeleinois, a réuni 24 équipes de jeunes U13 dont Flavie, seule fille dans l'équipe madeleinoise !

13 Les enfants des accueils périscolaires "Victor Hugo" ont rencontré les agents de la police municipale dans le cadre de l'action "Tous supporters".

14 Les élèves de 6ème du collège Flandre ont imaginé leur "Cœur de ville" : maquettes, affiches, films, des projets originaux qui ont été présentés à Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine.



Photo : Football Club Madeleinois



Photo : Football Club Madeleinois



SPORT

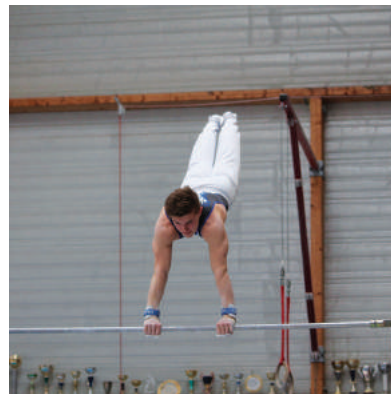


Photos Justine Verkindère

L'ÉLITE de la GYMNASTIQUE

Les 10 et 11 avril derniers, Lille Métropole Jeunesse Sportive Madeleinoise accueillait, au sein du gymnase Marcel Vandromme, 160 gymnastes de haut niveau, venus faire la démonstration de leur valeur en vue des prochains championnats de France élite, niveau le plus élevé des compétitions individuelles.

Tous les gymnastes de LMJSM engagés dans cette compétition ont passé le test et représenteront nos couleurs dans les prochaines compétitions. Les bons résultats obtenus par les Madeleinois devraient aussi permettre à certains d'entre eux de conserver leur place au sein de l'équipe de France Junior et de participer au championnat d'Europe au mois d'août prochain. A suivre



PODIUMS pour le club de boxe américaine



Le club de boxe américaine s'est illustré à l'occasion des dernières compétitions où les combattants madeleinois ont fait honneur aux valeurs de ce sport. A l'occasion des sélections régionales de Full Contact, le club a été représenté par 17 combattants et 8 sont revenus médaillés : A. Tourlouse (benjamin), T. Frenois (minime), M. Cuvelier (pupille), A. Bernard (sénior), G. François (sénior), JM Mahieux (sénior).

Lors de la Coupe de France, 8 Madeleinois sur 12 sont montés sur le podium : T. Masclin (cadet : bronze), M. Meurot (minime : bronze), F. Vandendooren (minime : bronze), A. Tourlouse (benjamin : bronze), M. Cuvelier (pupille : bronze), L. Hammoudi (sénior : bronze), A. Bernard (vétérans : argent), C. Beuwe (vétérans : argent).

A noter, la belle aventure d'Anita (notre photo). Anita, 52 ans, est infirmière. Il y a 3 ans, cette madeleinoise se lance un défi : se mettre à la boxe américaine. Elle rejoint le club madeleinois où sa détermination et ses qualités de combattante lui font rapidement gravir les échelons et rejoindre les plus hautes marches des podiums. Respect !



4 Mousquetaires

Dans le cadre de la compétition "les raquettes FFT", l'équipe de La Madeleine s'est qualifiée pour la phase régionale en finissant 1^{ère} de sa poule, après avoir éliminé le TC Lille, finaliste de la phase nationale 2017. L'équipe, composée de Mathilde Canon, Valérie Lefebvre, Louise Vandamme et Angélique Catel, disputera la phase régionale le 26 mai prochain en espérant une qualification pour la phase nationale en octobre prochain.

Un beau défi pour nos "4 mousquetaires madeleinoises" qui bénéficient des infrastructures du nouveau complexe Jacques Donnay sous la houlette du coach, Benoît Malolepszy.

UN LABEL QUALITÉ pour le CCA

Le Centre de Culture et d'Animation vient de se voir décerner le label "Qualité Club Sport Santé" décerné par la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire. Ce label récompense, pour 4 ans, les clubs qui répondent à des critères d'excellence, d'une part pour leur fonctionnement associatif (respect des règles administratives et juridiques), d'autre part pour les initiatives prises en faveur de l'accessibilité de tous à des pratiques phy-

siques régulières et de qualité. Gymnastique dynamique, gym câline (dès 1 an), zumba, gymnastique d'entretien, yoga, qi gong..., le CCA propose près de 30 heures par semaine de créneaux forme et santé.

N'hésitez pas à vous renseigner :

CCA : 35 rue Saint Joseph
Tél : 03 20 55 19 51 ou
contact@cca-lamadeleine.fr
www.cca-lamadeleine.fr



Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 27 juin 2014 modifié par les Conseils Municipaux des 30 mars 2015 et 3 juin 2016.

EXPRESSION LIBRE

“VIVE LA MADELEINE !”

EFFET BOOMERANG

Puisque les deux dernières élues du groupe d'opposition « Ensemble pour l'avenir de chacun » ont profité de leur tribune d'avril pour publier des extraits de la lettre de démission de leur ancien collègue adressée à Monsieur le Maire en décembre, voici en retour quelques extraits de sa réponse à l'intéressé : « Vos interventions désordonnées, multiples, et parfois contradictoires, sur un même sujet et une même délibération, témoignent d'un manque flagrant de méthode qui pèse sur la fluidité et la lisibilité de nos conseils municipaux. Près de quatre années après le début du mandat, cette situation ne peut plus être mise sur le compte de la découverte du fonctionnement des instances municipales. Elle relève à l'évidence d'une tactique politicienne de sur-occupation du temps du Conseil Municipal à des fins polémiques et médiatiques ».

OUBLI COUPABLE

Au registre des arrivées au Conseil Municipal, notre Collègue Janine DHOLANDE a fait son retour dans l'assemblée communale, suite au décès de notre Collègue Christian JANSSENS. Si les élu(e)s des oppositions ont témoi-

gné leurs condoléances à Monsieur le Maire en cette triste occasion, on aurait salué qu'ils utilisent quelques lignes de leur tribune pour rendre hommage à ce grand Madeleinois.

3 mois après sa disparition, on continue d'attendre.

FELICITATIONS ET BIENVENUE

Toujours suite au décès de notre Collègue Christian JANSSENS, nos collègues Violette MASSIET et Eryck ZIZA ont été respectivement élus 1ère Adjointe au Maire et Adjoint au Maire délégué aux Solidarités. Nous les félicitons pour leur élection acquise avec plus de voix que celles de notre majorité.

Violette MASSIET est la 2ème femme à assumer la mission symbolique de 1ère Adjointe au Maire depuis l'après-guerre à La Madeleine, notre commune n'ayant plus connu de femme dans cette fonction depuis près de 30 ans.

Nous profitons aussi de cette « revue d'effectif » pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus qui ont rejoint les bancs de l'assemblée communale suite aux démissions successives qui ont concerné les deux listes d'opposition.

NOUVELLE DISSIDENCE

Déjà affaibli par une première dissidence,

le groupe d'opposition socialo-communiste issu de la liste « Ensemble pour l'avenir de chacun » est confronté à une deuxième défection.

Après une nouvelle démission au sein de ce groupe, la colistière remplaçante a en effet décidé elle aussi, de faire bande à part.

Jamais deux sans trois ... ?

SEULS LES IMBECILES...

On se souvient du boycott de la Commission Extra-Municipale sur le devenir du SILILAM par les deux groupes d'opposition. Ça, c'était au Conseil Municipal du 20 décembre 2017.

Au conseil d'avril, on a appris que les deux groupes en question siègeraient finalement au sein de cette Commission...

LE POISSON ET L'HIRONDELLE

On aurait voulu qu'il s'agisse d'un poisson d'avril en retard, mais l'information est pourtant bien réelle.

Le 6 avril, veille du conseil municipal d'adoption du budget, on a appris que les dotations versées par l'Etat à notre commune en 2018 baisseraient de quelques 113 500 euros.

S'il s'agit d'une (mauvaise) surprise, c'est que l'Etat avait initialement annoncé un

maintien à l'identique de ses dotations par rapport à celles de 2017. Si une hirondelle ne fait pas le printemps, on aurait bien aimé que celle qui était annoncée par l'Etat se pose à La Madeleine. Il n'en sera finalement rien.

LES PLUS DU PLU 2 (2)

Dans notre dernière tribune d'avril, nous avons déjà soulevé les enjeux que revêt le PLU pour la métropole et naturellement notre commune.

L'avis positif rendu par notre majorité sur ce PLU 2 s'appuie en particulier sur sa capacité à servir la vision de La Madeleine que nous portons et les engagements que nous avons pris en 2014. Parmi ces derniers, on citera l'engagement de créer les conditions favorables pour le développement économique et pour l'emploi, celui de protéger notre cadre de vie et notre identité madeleinoise ou encore l'engagement de respecter notre environnement et notre histoire.

“Vive La Madeleine !”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale
vivelamadeleine@gmail.com

«ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHACUN»

Dernièrement, nos collègues Benoît CARRÉ, Edith GABRELLE et Laurence BRASSART ont décidé de démissionner du Conseil Municipal. Nous leur souhaitons le meilleur.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme MENNEVEUX-AMICE et M. MOSBAH.

À propos du Tournoi de Football de Pâques, au stade Carpentier :

Lors de la remise des récompenses aux équipes participantes, nous avons pu observer que quelques équipes locales étaient réparties mais nos amis Belges étaient présents

et nous les félicitons d'avoir terminé premier du tournoi ainsi que tous les joueurs. Félicitations à toute l'équipe du Club de Football de La Madeleine pour la bonne organisation de cette manifestation.

«Ensemble pour l'avenir de chacun» - Virginie COLIN et Michèle OLIVIER

«LA MADELEINE, UNE NOUVELLE ÈRE, UN NOUVEL AIR»

Dernier conseil municipal, le nouveau PLU de la MEL est discuté avec une volonté affichée que notre commune devienne un modèle de ville « Durable ». La jolie expression à la mode! Malheureusement, notre commune ne l'a jamais été et ne le sera pas tant qu'une politique sociale et environnementale ambitieuse n'y sera pas menée. Une ville durable n'est pas seulement une ville « dense » au sens d'une densité urbaine impor-

tante gérée par une politique municipale en termes d'urbanisme qui relève de la promotion immobilière, mais une ville où il faut bon vivre et qui le sera pendant de nombreuses années.

“La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air”

«LA MADELEINE FIRST !»

Texte non remis

Texte non remis

Jasmine MENNEVEUX-AMICE

“La Madeleine First !”
M. LEGRIS Claude
claud.legris@gmail.com

INFOS PRATIQUES

PENSEZ À VOS PAPIERS D'IDENTITÉ

Afin de faciliter vos démarches, vous pouvez désormais prendre rendez-vous en ligne directement sur le site de la Ville (rubrique "vos démarches administratives").

Il n'existe pas de procédure de rendez-vous d'urgence, pensez donc à anticiper vos démarches ainsi que vos déplacements. Le service ne pourra être tenu responsable en cas de refus de voyage pour titre périmé. Les cartes nationales d'identités sont passées d'une validité de 10 ans à 15 ans pour simplifier vos démarches (seulement pour les personnes majeures titulaires d'une carte délivrée à partir de janvier 2004), valable uniquement sur le territoire français.

Le service Etat Civil n'a qu'un seul dispositif pour instruire et remettre les demandes de passeports et de cartes nationales d'identités.

Impôts 2018 : C'EST LE MOMENT DE DÉCLARER !

Si vous faites votre déclaration de revenus en version papier, vous avez **jusqu'au jeudi 17 mai** pour l'envoyer. Une permanence à la mairie de La Madeleine a lieu les mardis et jeudis matins de 9h à 12h.

Attention, cette année, les foyers équipés d'un accès à internet et dont le revenu fiscal de référence est supérieur à 15 000 €, doivent obligatoirement faire leur déclaration en ligne sur impots.gouv.fr

La déclaration en ligne est simple et, dans de nombreux cas, elle peut même se faire sur le téléphone portable à l'aide de l'application impots.gouv.fr.

Pour le Nord, vous avez **jusqu'au 5 juin (minuit) pour déclarer en ligne.**

La déclaration 2018 permettra de préparer le passage au prélèvement à la source qui interviendra en janvier 2019.

Une présentation du prélèvement à la source est disponible sur le site www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source

Depuis votre espace particulier, vous accédez à votre messagerie sécurisée et pouvez joindre directement votre service des finances publiques.

En appelant le 0811 368 368 (coût de l'appel + 6 cts la min) vous pourrez obtenir des renseignements sur le prélèvement à la source

PACS : les modalités pratiques

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'officier d'état civil est compétent en matière d'enregistrement, de modification et de dissolution du Pacs. Si vous résidez à La Madeleine avec votre partenaire, votre Pacs peut être enregistré en mairie sur rendez-vous que vous pouvez fixer au guichet directement ou par téléphone au 03.20.12.79.77.

Nouveaux horaires : les enregistrements de PACS ont lieu désormais les mardis et mercredis après-midi **de 14h à 16h30 et les jeudis matin de 9h à 11h30.**

Important : Si lors de votre rendez-vous, votre dossier est incomplet, l'enregistrement de votre Pacs ne pourra avoir lieu et un nouveau rendez-vous sera fixé à une date ultérieure.

Rappel des pièces obligatoires :

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726*02) ;
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02) ;
- Acte de naissance de chaque partenaire (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;
- Pièce d'identité en cours de validité de chaque partenaire (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original +1 photocopie).

LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS À LA MADELEINE :

Les déchets recyclables sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les déchets non recyclables sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de

35€ sera adressée à tous contrevenants.

- Les déchets diffus spécifiques

La collecte des DDS a lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du marché** (côté rue Pompidou).

- Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 800 203 775.

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine au 301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Pour plus d'infos, contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771 (accessible gratuitement depuis un poste fixe de 8h15 à 17h30).

ETAT-CIVIL

LES NAISSANCES :

Jahya LAWEMBAULL DE MOEMAMBUCK, le 01/03 - Mahaut FOURCADE, le 02/03 - Théo RAYER DORCHIES, le 04/03 - Jules ANGLARD, le 06/03 - Céléste LINET, le 06/03 - Léon VANDEVENNE MELICK, le 09/03 - Hasna GOUARIR, le 12/03 - Mila BURNOUF, le 12/03 -

Brune VROYLANDT, le 13/03 - Ishaq LECLERCQ, le 14/03 - Zoé WLODARCZAK, le 15/03 - Tayssir EL OUALI, le 17/03 - Baptiste DUFOUR, le 18/03 - Iris LESSIEUX, le 19/03 - Leia COUSINS, le 20/03 - Nour BARZOUZ, le 21/03 - Louve ROSATO, le 22/03 - Iris SAELENS, le 22/03 - Solène PARENT, le 23/03 - Brune FLAMENT, le 23/03 - Valentin MICHEL, le 24/03 - Guillaume LEFEBVRE SEZANNES, le 26/03 - Caleb MENENDEZ PERALES, le

28/03 - Zoé RAMIREZ DONNIZAU, le 29/03 - Pauline LAFFEZ, le 29/03 - Lou ENTUTE, le 29/03 - Félix BEAUCHAMP, le 30/03 - Suzanne HUBERLANT, le 30/03 - Lucile CLEMENTE, le 31/03 - Ambre DUTERTE, le 31/03.

LES DÉCÉS :

Vytautas PETRÉNAS, le 01/03 - Marc LOMBARD, le 02/03 - Pierre OUDART, le 04/03 - Marcel PROU-

VOST, le 04/03 - Mohamed BOUGHLAM, le 08/03 - Odette PENNEL, le 08/03 - Fernand LEGRAND, le 10/03 - Keltouma KADEM, le 11/03 - Denise MENSCHAERT, le 13/03 - Colette MAMET, le 14/03 - Didier DUIQUET, le 14/03 - Jacques MAUGER, le 15/03 - Serge DELHAYE, le 16/03 - Renée CHOQUET, le 16/03 - Odette DANSET, le 18/03 - Yvette DUHOUX, le 25/03 - Gérard PASTOUR, le 26/03 - Liliane DONDEYNE, le 30/03.

Perspective non contractuelle



IDÉAL POUR INVESTIR OU EN RÉSIDENCE PRINCIPALE T2 lumineux à partir de 135 000 €

- Prestations de qualité
- Au cœur d'un quartier dynamique
- Proximité toutes commodités

LANCEMENT DE LA DEUXIÈME TRANCHE

RT 2012

PTZ

LOI PINEL



Renseignements 03 20 55 75 82
contact@treola-immobilier.com



Retrouvez vos
commerçants sur

www.ucap-lamadeleine.fr



PARFUMERIE
LEHEMBRE
INSTITUT DE BEAUTÉ



Pour la fête des mères,
pensez à la carte
Cadeau-Beauté,
valable sur l'institut, la parfumerie,
les bijoux et les accessoires.

www.parfumerie-lehembre.fr

90, rue du Général de Gaulle • La Madeleine • 03 20 51 36 12



Baptiste Masschelein
de l'Atelier des Saveurs
Artisan Boulanger-Pâtissier

88 rue du Général de Gaulle - 59110 LA MADELEINE
03 20 55 11 78

<http://ateliersaveursmadeleine.com>
Rejoignez-nous sur Facebook : L'Atelier des Saveurs



CABINET
DA COSTA FONTES DUTHILLEUL

Depuis 1964, à La Madeleine,
le Cabinet d'Assurances
installé en 1977

au n° 130 Rue du
Général de Gaulle

s'est déplacé au n° 148



MUSCU CARDIO FITNESS



Votre santé en pleine forme
et sans complexe

Découvrez les bienfaits
du sport !

- Coachs diplômés
- Entraînement connecté
- Accompagnement sur mesure
- Remise en forme / Santé

[f 100, rue Pasteur - 59110 LA MADELEINE - 03 20 55 95 55](http://www.100ruepasteur.com)

Pensez à nous contacter pour vos
communions, baptêmes,
mariages ou toutes
autres réceptions.



TRAITEUR

Buffets froids • Cocktails dînatoires • Plateaux-repas • Réceptions

86 rue du Général de Gaulle - 59110 La Madeleine

Tél/Fax : 03 20 31 24 57



traiteur-veys@orange.fr - www.veys-traiteur.fr



Chaussmart® Le spécialiste des marques confort, pour marcher d'un pied léger, gai et joli, jusqu'au petit orteil !



Nouveautés

Près de 400 nouveaux modèles Homme et Femme à découvrir pour la saison PRINTEMPS - ÉTÉ

Découvrez nos nouvelles marques confort MEPHISTO, CLARKS, SOLIDUS

150 M² DÉDIÉS AUX MEILLEURES MARQUES DE CHAUSSURES ET PANTOUFLES HOMME ET FEMME, CHAUSSURES POUR PIEDS SENSIBLES ET GRANDES LARGEURS

Commandez sur www.chaussmart.com et choisissez le retrait en magasin !

Nous vous accueillons :
Le lundi de 9h à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 10h30 à 18h30

32 rue de la Haute Loge 59700 MARCQ-EN-BAROEUL
à 300m de la Poste et 500m de la Mairie

www.chaussmart.com - Tél. : 03 61 76 11 25



La lune est accessible, il faut juste nous la demander.



- Prêts immobiliers
- Rachat de prêt immobilier
- Regroupement de crédits
- Prêts professionnels

Horaires :
du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h, samedi sur rendez-vous



03 20 40 777
lille@avisofi.fr
229 rue du G^l de Gaulle
59110 La Madeleine

AVISOFI CRÉDITS IMMOBILIERS FINANCES

Avec **LR2S**, un esprit libre au quotidien

50% de crédit d'impôt *Besoin d'un coup de main ?*

- jardinage
- bricolage
- entretien de la maison
- repassage
- livraison de courses
- assistance administrative



LR2S
LES SERVICES A LA PERSONNE

Des services sur mesure pour vous simplifier la vie !

06 95 39 76 96 / 03 20 03 74 60
lr2s.mouvoux@gmail.com

DEVIS ET DÉPLACEMENT GRATUIT

SUPERMARCHÉ MATCH

Votre supermarché Match a changé !

Venez vite le découvrir

+ de choix + de services + de convivialité

Une équipe de professionnels à votre écoute

du lundi au samedi de 8h à 20h
et le dimanche de 9h à 12h45

230 Rue du Général de Gaulle à La Madeleine

Promotions, informations & horaires : WWW.SUPERMARCHESMATCH.FR

Pour nos exclusivités, retrouvez-nous sur [FACEBOOK.COM/SUPERMARCHESMATCH](https://www.facebook.com/SUPERMARCHESMATCH)

SUPERMARCHÉ MATCH Drive

Achat | Vente | Location | Estimation

aro
IMMOBILIER

L'agence proche de vous

270, avenue de la République
59 110 La Madeleine (Arrêt tramway St Maur)

03 20 63 23 22 www.aro-immo.fr



MMA PRO-PME

Mon assurance couvre aussi les dégâts dont je suis responsable chez mes clients*

MMA A
Entrepreneurs d'Assurances

Frédéric DEZOTEUX
Agent Général d'Assurances

202 rue du Général de Gaulle
59110 LA MADELEINE
Tél : 03.20.55.00.49
mma.lamadeleine@mma.fr
<http://agence.mma.fr/la-madeleine>

N° ORIAS : 09046836
www.orias.fr

(*) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties énoncées au contrat.
MMA IARD Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 275 626 126, MMA IARD, SA au capital de 537 092 368 euros, RCS Le Mans 440 048 892, Entreprise régie par le code des assurances.
Document à caractère publicitaire mettant en scène des personnes fictives.